VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 14 JUIN 1933 — NUMERO 3

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

... 21 817 ... [Pub]lishers, Ltd. ...enue McDermot ...innipeg, Manitoba

Le Congrès Régional de l'A.C.J.C.

Mgr l'Archevêque, un grand nombre d'aumôniers, 150 Acéjistes et des visiteurs distingués sont présents — Superbe banquet — M. Paul Verschelden, délégué du Comité central — M. Raymond Bernier élu président

Le congrès régional de l'A.C.J.C. s'est tenu samedi et dimanche, au Collège de Saint-Boniface, avec un succès incomparable.

Séance du Conseil

A la séance du conseil régional, samedi soir, le président, M. Camille Fournier, souhaite la plus cordiale bienvenue aux nombreux délégués et aumôniers des dix-sept cercles et au délégué du Comité central, M. Paul Verschelden.

Après lecture des rapports du secrétaire et du trésorier et la présentation des motions, les membres suivants sont élus au Comité régional: Président: M. Raymond Bernier; MM. Camille Fournier, C. Prud'homme, H. Sala, E. Couture, R. Dubreuil, R. Couture, M. Prud'homme et G. Léveillé.

M. Paul Verschelden, le sympathique délégué du Comité central, a conquis d'un seul coup l'amitié des Acéjistes manitobains. Il nous apporte le salut fraternel du Comité central et des Acéjistes de l'Est.

Le nouveau président remercie sincèrement les délégués de la confiance et de l'honneur qu'ils viennent de lui témoigner. Il regrette vivement que M. Fournier n'ait pu accepter la présidence et lui offre la présidence honoraire du Comité, que les délégués saluent d'une salve d'applaudissements. Au nom des Acéjistes, M. Bernier assure à M. Verschelden la plus entière confiance du Comité central.

Les conclusions très appropriées de la réunion furent tirées par l'aumônier général, le R.P. Ferdinand Faure, S.J.

Le lendemain, à la messe de 7 h. 30, cérémonie touchante de la communion en corps des Acéjistes. Le R.P. Ferdinand Faure, recteur du Collège, donne un vibrant sermon sur l'action catholique. Après la messe, les Acéjistes prirent le déjeuner au Collège.

Première séance d'étude

Son Excellence Mgr Béliveau, le grand ami de l'A.C.J.C., rehaussait de sa présence toutes les réunions de la journée.

M. Roland Couture, président du cercle La Vérendrye, en des termes délicats, souhaite la bienvenue aux nombreux Acéjistes.

A cette première séance, deux conférences remplies de multiples observations très justes, d'exemples vécus et de conseils pratiques furent données avec force et conviction. M. Maurice Prud'homme, du cercle du Sacré-Coeur, traita du retour à la terre au point de vue religieux et national, et M. Hervé Sala, du comité régional, au point de vue hygiénique et économique. La discussion qui suivit ces travaux fut du plus grand intérêt et fit ressortir les points saillants des causeries.

Séance de l'après-midi

Les deux travaux de l'après-midi, faisant suite à ceux du matin, portent sur l'attachement au sol; M. Georges Carroll, président du cercle Saint-David, avec clarté et enthousiasme développe le sujet au point de vue religieux et national, et nous ne pouvons que conclure avec lui qu'à la campagne l'on peut plus facilement servir Dieu, la Patrie et le Canada français.

Le point de vue économique du problème est laissé à M. Joseph Derome, du cercle Jeanne d'Arc de Notre-Dame de Lourdes. Il s'acquitte de cette tâche avec une maîtrise remarquable qui lui valut de vifs applaudissements.

La discussion de cette séance, comme au cours de tout le Congrès, fut [illegible], très au point et tout à fait profitable.

Le R.P. Faure, S.J., en terminant cette réunion, fit remarquer avec beaucoup de justesse que la base de ces conférences et de la discussion était bien la survivance de notre race comme entité catholique et française. La prière clôture la réunion.

Banquet

Une journée si bien commencée ne pouvait mieux se terminer que dans des agapes fraternelles. Belle famille acéjiste et distingués visiteurs, tous réunis à la salle du Collège, partagèrent un excellent repas. L'enthousiasme, qui avait déjà gagné les coeurs durant la journée, s'épancha librement.

M. Camille Fournier, de sa vibrante et chaude éloquence, tira judicieusement les conclusions du congrès.

Des salves d'applaudissements accueillirent le représentant du Comité central, M. Paul Verschelden, avocat de Montréal. Dans un langage châtié et précis, il esquissa les luttes héroïques de la minorité manitobaine, fit resplendir à nos yeux les beautés de notre association, sa vigueur, ses vertus conquérantes et le rôle primordial et bienfaisant qu'elle est appelée à jouer dans l'expansion de notre vie nationale et religieuse.

Mgr Jubinville, l'infatigable curé de la Cathédrale, exprima tout le bonheur qu'il ressentait de voir à St-Boniface une réunion si représentative de la jeunesse manitobaine. Il souhaita vivement que le nombre de cercles s'accroisse et que le congrès de l'an prochain soit encore plus mémorable que celui de cette année.

Ainsi se terminait le treizième congrès de l'Union régionale de St-Boniface, remarquable par l'esprit de corps des Acéjistes, leur camaraderie si réconfortante, la vigueur, le sens pratique des travaux présentés. Cette jeunesse si enthousiaste et également sérieuse, c'est l'assurance incontestable de notre survivance au Manitoba.

Nous ne pouvons clore ce bref rapport sans offrir au RR. PP. Jésuites le plus cordial merci pour leur hospitalité toujours si généreuse et leur dévouement empressé à la grande cause acéjiste.

* * *

Gagnants du tirage du Comité régional: 1er prix, $15.00: M. l'abbé A. Boulet; 2e prix, $5.00: M. E.-L. Désautels; 3e prix, $2.00: M. A. Valcourt; 4e prix, $2.00: Mme Jules Plouffe; 5e prix, $2.00: Mgr Jubinville.

Nos remerciements aussi à la chorale du Cercle La Vérendrye et à son directeur, M. Prud'homme, pour les chants si appréciés donnés à la cathédrale, aux séances du congrès et particulièrement au banquet du soir, où les applaudissements ne furent pas ménagés.

Toutes nos félicitations au cercle St-Adolphe qui a mérité le trophée du Collège pour la moyenne d'assistance la plus élevée dans la région.

L'A. C. J. C. et la Radio

Le Congrès régional de l'A. C. J. C. a adopté la résolution suivante, dont copie a été adressée à M. Hector Charlesworth, président de la Commission de la Radiodiffusion:

Les membres de l'A. C. J. C. du Manitoba, réunis en congrès au nombre d'environ 200, sous le double patronage de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface et de Monseigneur Jubinville, désirent endosser l'attitude de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba au sujet des émissions radiophoniques de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion. Ils se réjouissent de la qualité des programmes français que la Commission leur donne depuis quelques mois. Ils notent aussi la tendance bien accentuée de la Commission de faire accompagner la plupart de ces programmes d'annonces bilingues et ils désirent en exprimer leur satisfaction aux Commissaires de la Radiodiffusion. Ils expriment en plus le désir de n'entendre que des annonces bilingues au cours de chaque émission radiophonique de la Commission.

L'A.C.J.C. et la "Liberté"

La motion suivante, présentée par le Cercle La Vérendrye, a été adoptée par le Congrès:

Considérant l'importance du rôle éducateur de la bonne presse et de l'influence qu'elle exerce au point de vue religieux et national, le Cercle de La Vérendrye de l'A.C.J.C. émet le voeu que le plus grand encouragement soit donné à notre journal la "Liberté", qui devrait pénétrer dans toutes nos familles.

Varsovie — Ajzyk Hitler, marchand juif âgé de 34 ans, de Wyszogrod, demande aux tribunaux de Varsovie de changer son nom en celui de Hitler, car sa fiancée Gitla [illegible] refuse de porter le nom du plus grand ennemi des Juifs.

LA CONFERENCE S'OUVRE A LONDRES

Elle est inaugurée par le roi qui adresse un chaleureux appel à la coopération de la part des délégués des 66 nations — Les discours anglais sont traduits en français

Londres — La Conférence économique mondiale s'est ouverte lundi avec une simplicité impressionnante. Les délégués de 66 nations se sont réunis avec la ferme détermination d'obtenir un résultat et l'allocution royale a été un chaleureux appel en faveur de cette fin.

"Devant la crise que tous nous sentons et reconnaissons, a déclaré Sa Majesté, je vous demande à tous de coopérer pour l'amour du bien ultime du monde entier."

En fait, le discours du roi se résume à une prière pour le succès de la conférence, convoquée pour venir en aide à l'humanité souffrante.

Le premier ministre MacDonald a suivi, comme président de la conférence. Il a parlé des dettes de guerre et de la nécessité d'en venir à un prompt règlement.

Les discours anglais ont été traduits en français et vice versa. On compte 240 représentants de journaux à la conférence.

Les délégués se sont mis au travail immédiatement et ont attaqué mardi la question du maintien de la trêve des tarifs lancée à la suggestion des Etats-Unis.

On prévoit que la livre sterling, le dollar américain et le franc français seront stabilisés pour la durée de la conférence.

LE CABINET ESPAGNOL DEMISSIONNE

La campagne antireligieuse, en augmentant les difficultés du gouvernement, a hâté sa chute — Un régime de guerre civile

Madrid—Le gouvernement espagnol présidé par le premier ministre Manuel Azana a démissionné jeudi. Il avait été formé le 15 décembre 1931.

Depuis quelque temps, l'opposition prenait de plus en plus de force, et les difficultés du gouvernement s'accrurent encore plus du fait de la controverse religieuse en Espagne au sujet des lois nouvelles.

Ces lois, signées par le président Niceto Alcala Zamora, ont transformé les ordres religieux en groupes civils et étatisé les biens de l'Eglise évalués à des millions de dollars. Le pape, dans une encyclique, a déclaré que ces lois attaquent non seulement l'Eglise, mais toute la religion, et les membres du gouvernement se trouvent excommuniés.

Une guerre civile

Le bloc radical-socialiste, sous la direction du ministre des affaires étrangères Alejandro Lerroux, a été très agité depuis quelque temps, et les observateurs s'attendent à le voir retirer son appui au gouvernement.

De hauts représentants du gouvernement ont demandé aux radicaux-socialistes réunis en congrès de ne pas lui refuser leur appui, en disant que l'Espagne se trouve en proie à une espèce de guerre civile entre les parties de gauche et de droite. Cette guerre civile, disent les porte-parole du gouvernement, se manifestent par exemple dans les campagnes contre les réformes agraires et contre les lois religieuses.

La loi de réforme agraire stipule la saisie de tous les biens fonciers des hommes qui occupèrent les plus hautes dignités sous la monarchie pour les distribuer aux paysans.

Cause de la crise

La démission eut lieu immédiatement après une réunion du cabinet et elle est le résultat direct du refus de président Zamora de faire les changements ministériels que désirait le premier ministre Azana. Celui-ci demandait la nomination d'un nouveau ministre du trésor et voulait aussi que le ministère de l'agriculture fut divisé en deux ministères.

Quand le président informe le premier ministre de son refus de faire ces changements sans consulter les chefs de la minorité républicaine, le premier ministre lui déclara qu'il n'avait plus confiance dans le cabinet.

Nouvelles Brèves

Toronto — Mlle Agnès MacPhail, député, a été élue présidente de la Coopérative Commonwealth Federation of Ontario.

Ottawa — Le traité de commerce que le Canada a conclu avec la France le 12 mai et que le Parlement a approuvé le 23 mai est entré en vigueur samedi. Sauf renouvellement, il expirera le 12 mai 1934.

Ottawa — La commission du tarif aura un secrétaire bilingue comme la commission de la radio et pour cette position on mentionne le nom du lieutenant-colonel Hughes de Martigny, de Montréal, un vétéran du 22e.

Kingston, Ont., — Le pavillon Fleming Hall, de l'Université Queen's, a été rasé par les flammes. Les pertes s'élèvent à $200,000.

Rimouski — La ligue féminine catholique du diocèse de Rimouski a tenu son congrès annuel. Mgr Courchesne a présidé les séances. Le nombre des déléguées s'élevait à mille.

Québec — M. l'abbé Alexandre Vachon, recteur de l'école supérieure de chimie, vient d'être nommé président de l'Institut canadien de chimie. Il succède à M. A.-T. Cameron, de Winnipeg.

Québec — Au congrès annuel de la Presse Canadienne, tenu en cette ville, le lieutenant-colonel Henri Gagnon, directeur-gérant du Soleil de Québec, a été élu à la présidence générale.

Rome — Au Chapitre général des Frères-mineurs tenu à Rome le 3 juin, le révérendissime Père Léonard-M. Bello a été élu ministre général de son Ordre. Il est le 112e successeur de saint François d'Assise; son prédécesseur était le Rme Père Bonaventure Marrani.

Québec — Le village de Val Alain, comté de Lotbinière, complètement détruit par les feux de forêt, le 16 mai 1932, a été de nouveau presque anéanti par les flammes.

Los Angeles — Le maire que vient d'élire cette métropole, M. Frank-L. Shaw, est canadien de naissance.

Cité Vaticane — Mgr Rudolph-A. Gerken, évêque d'Amarillo, Texas, a été nommé archevêque de Santa-Fe, Nouveau-Mexique.

Paris — Les aviateurs Paul Godos et Aimé Rossi ont renoncé à leur projet d'une envolée vers l'Amérique du Sud. Ils tenteront plutôt une envolée directe de Détroit jusqu'en Europe.

Madrid, — S.E. Mgr Tedeschini, nonce papal à Madrid, a refusé de commenter les rumeurs voulant qu'il quittât l'Espagne en signe de protestation contre la loi spoliant les biens de l'Eglise et transformant en sociétés civiles les ordres religieux.

Berlin — Les autorités allemandes ont interdit l'entrée du London Daily Herald en Allemagne.

Berlin — Le Juif Otto Klemperer a été renvoyé de son poste de directeur général de la musique à l'Opéra d'Etat.

Berlin — Le prince Sirdar Mohammed Aziz Khan, ministre d'Afghanistan en Allemagne, a été tué par un homme qui l'a attaqué dans sa bibliothèque.

Athènes — Le gouvernement grec prépare un projet de loi refusant aux ouvriers arrivant de l'étranger le droit de s'établir dans le pays.

NOUVELLES DE PARTOUT

La voix du roi George a été clairement entendue

Tout le monde civilisé a pu suivre par la radio la cérémonie de l'inauguration de la Conférence économique mondiale. Entre l'Angleterre et le Canada, les conditions atmosphériques étaient presque idéales et la réception a été excellente. A Winnipeg, l'on a pu entendre clairement et distinctement chaque mot de l'allocution du roi, dont une partie était en français. Chacun des discours anglais a été traduit en français. On voit que la Commission Canadienne de la Radiodiffusion est en bonne compagnie quand elle s'efforce de nous donner des émissions dans les deux langues.

Peter Verigin est arrêté à Winnipeg

Les autorités de l'immigration paraissent vouloir tenter à nouveau d'expulser du pays Pierre Verigine, chef de 15,000 doukhobors de l'Ouest canadien. En vertu d'un mandat du ministre de l'immigration, Verigine a été arrêté vendredi à Winnipeg. M. C.-F.-S. Smith, commissaire de l'immigration, a refusé de le mettre en liberté sous caution. D'autre part, les autorités ne veulent fournir aucune précision sur l'affaire. Elles n'ont pas révélé la date de la comparution de Verigine.

Selon un jugement que la Cour suprême du Canada a rendu en mars, Verigine reste passible d'expulsion, malgré l'ordonnance que le juge Humphrey Mellish, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, a signée en janvier.

Mort dramatique du président de la Société Saint Jean-Baptiste de Montréal

Montréal—La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a été douloureusement frappée, jeudi soir, par la mort soudaine de son président général, M. Ernest-J. Brossard.

Terrassé par une attaque d'angine de poitrine, en présence de plusieurs centaines de personnes qui étaient venues l'écouter adresser la parole à une assemblée de la section de Saint-Jacques, à l'hôtel de la Place Viger, M. Brossard est mort soudainement, dix minutes à peine après un vibrant discours pour lancer une campagne de recrutement.

M. l'abbé Pierre Richard, p.s.s., le curé de Saint-Jacques, qui était présent, avait administré l'Extrême-Onction au mourant et récité, avec toute l'assistance, la prière des agonisants.

Mort de Mgr Lagueux, P.D.

Québec — Mgr Robert Lagueux, prélat domestique, docteur en théologie, curé de Saint-Roch depuis 1910, est mort à Lévis, chez sa soeur, à l'âge de 66 ans. Mgr Lagueux, avait construit, il y a une dizaine d'années, la belle église dont la façade est fort admirée des étrangers.

Le moucheron a vaincu l'avion

Salt Lake City—Des moucherons d'eau salée ont forcé un gigantesque avion militaire de transport à atterrir sur une île boueuse du grand lac. Lorsque l'appareil fut retiré de la vase et que les mécaniciens s'apprêtèrent à la réparer, on s'aperçut que le filtre du carburateur était bouché par des milliers de moucherons.

L'ex-juge Stubbs sera candidat socialiste

Preeceville, Sask. — L'ex-juge Stubbs, de Winnipeg, a obtenu sans difficulté la nomination pour le parti travailliste-fermier dans la circonscription de MacKenzie. Il a été choisi au premier tour par la convention. "Je suis dans la lutte, a-t-il dit, comme un socialiste jusqu'au bout. Je n'ai pas peur du mot et si vous me donnez la nomination, je promets de travailler de tout mon pouvoir à l'avancement de votre cause". Il a déclaré être entièrement loyal et dévoué à son chef J.-S. Woodsworth.

Fêtes Grandioses à St-Pierre-Jolys

Ordination sacerdotale de M. l'abbé Lucien Vinet par S.E. Mgr J. Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard — Première messe — Confirmation des enfants de la paroisse — Soirée organisée par le conseil local de l'Association d'Education

Les 3, 4 et 5 juin 1933 resteront des dates mémorables dans l'histoire de la paroisse St-Pierre-Jolys, à cause des événements importants qui s'y sont passés.

Le samedi, dans la soirée, S.E. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, était reçu, selon le cérémonial de l'Eglise, pour la visite pastorale et pour l'administration du grand sacrement de Confirmation. Plus de 180 enfants reçurent l'onction sainte.

Le lendemain, dimanche de la Pentecôte, le sacrement de l'Ordre était conféré à M. l'abbé Lucien Vinet, devenu le quatrième prêtre donné à l'Eglise par la paroisse de St-Pierre-Jolys.

Cette auguste cérémonie a revêtu un cachet de grandeur digne de la fête du jour. A 10 heures, Son Excellence, revêtue de ses plus riches habits pontificaux, partait du presbytère pour se rendre à l'église. Suivaient la croix: les acolytes, les enfants de choeur, les membres du clergé, l'ordinand, le sous-diacre et le diacre d'office, les diacres d'honneur, le prêtre-assistant, Son Excellence et les porte-attributs.

Dès que la procession fut arrivée au portique de l'église, la chorale entonna le majestueux "Ecce Sacerdos Magnus", composition du Frère R.-C. Larivière, C.S.V., qui se continua jusqu'à ce que chacun eut pris sa place au choeur. Puis commença la grand'messe pontificale au cours de laquelle se fit l'ordination. Le jeune lévite avait eu l'heureuse pensée de procurer à ses parents et aux amis une centaine d'opuscules expliquant les cérémonies de l'ordination. Après le premier Evangile, M. le curé fit les annonces de la semaine et les présentations d'usage. Puis de son trône, S. E. Mgr Guy adressa une éloquente allocution sur le sacerdoce chrétien.

Remplissaient les fonctions de prêtre-assistant, M. le curé Sabourin; diacres d'honneur, les RR. PP. P. Gauthier, S. J., et M. Dussault, O.M.I.; diacre d'office, le R. P. C.-H. Lesage, C.S.V.; sous-diacre d'office, M. l'abbé R. Bérubé. Assistait l'ordinand, le R. P. A. Bernier, S.J. M. l'abbé Philippe Jérôme remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

La messe terminée, le nouveau prêtre s'approcha de la balustrade pour y bénir son vieux père, M. François Vinet; Mme Achille Renuart, venue de Miami, Floride, sa tante et marraine qui remplaçait la défunte maman; ses cinq soeurs: Mme Henri Lambert (Antoinette) et Mme Ovide L'Heureux (Anastasie) de St-Pierre; Mme Hector Lavergne (Joséphine), de Long Beach, Californie; Mme A. Benoit (Hortense), de Ste-Anne-des-Chênes; Mme Roland Mercier (Aurore), de Montréal, Qué. Une foule d'autres parents, d'amis, de paroissiens vinrent s'agenouiller aux pieds du nouveau prêtre pour solliciter la même faveur. Il convient de noter la présence des RR. SS. Lussier, de la Congrégation des Soeurs Grises.

Le dîner fut servi au couvent par les RR. SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie. Le père du nouveau prêtre et MM. les membres du clergé dégustèrent les plats succulents qui leur furent présentés. La Révérende Mère Provinciale, présente elle-même, avait accordé à ses religieuses, originaires de St-Pierre, la permission de prendre part à ces fêtes.

A 2 heures, le nouveau prêtre officia aux Vêpres solennelles de la Pentecôte et donna la Bénédiction du T. S. Sacrement.

Les parents et les amis de M. l'abbé Vinet avaient été invités à venir le rencontrer chez M. et Mme Henri Lambert, de 3 à 5 heures. Ces derniers offrirent à leurs visiteurs la plus cordiale et la plus généreuse hospitalité. Tous remarquèrent le nombre et la richesse des cadeaux qui y étaient exposés. Une petite nièce, Yvonne L'Heureux, récita au nouveau prêtre un beau compliment. Elle le fit avec une maîtrise charmante; avec éloquence aussi, puisqu'elle fit perler des larmes aux yeux même des moins sensibles.

Soirée

Le Cercle local de l'Association d'Education avait choisi la soirée du 4 juin pour offrir au public sa séance mensuelle et en même temps présenter ses hommages au nouveau prêtre. Cette séance commença à 8 heures précises, en face du presbytère, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Guy, et la présidence active de M. Jos. Laroche.

PROGRAMME:

Les Bavardes (Chant). Les élèves de l'Ecole St-Pierre-Nord.

Allocution de M. le Président.

"Chants canadiens" (harmonisation pour 4 voix égales), d'Ernest Gagnon, — La Chorale de St-Pierre.

La Gerbe (Chant). — Les élèves de l'Ecole St-Pierre-Nord.

Malbrough s'en va t'en guerre (dramatisé). — Les élèves de l'Ecole St-Pierre-Nord.

L'Epluchette (Larrieu). — Les élèves de l'Ecole St-Pierre-Nord.

Présentation du conférencier. — M. le Président.

Causerie: "Notre Jeunesse". — M. Jean-Marie Mulaire.

Remerciements au conférencier. — M. Joseph Joubert.

La parole à M. Camille Fournier, Président régional de l'A. C. J. C.; à M. le Magistrat Henri Lacerte, Président de l'Exécutif de l'Association d'Education du Manitoba; à Son Excellence Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

Conclusion. — M. le curé Sabourin.

O Canada!

M. Edm. Préfontaine fut chargé par M. le Président Laroche d'annoncer les numéros au programme et de présenter les figurants, ce qu'il fit avec sa distinction habituelle. Le succès couronna les efforts. Les "Chants canadiens", ont été fort goûtés. Les chanteurs ainsi que leur directeur, l'abbé A. Sénécal, ont reçu des félicitations méritées. Les élèves de l'école St-Pierre-Nord se sont attiré de chaleureux applaudissements. Tous leurs chants furent exécutés par coeur et dramatisés, ce qui suppose des heures d'entraînement, donc un esprit de discipline et de générosité exemplaires. Honneur à ces braves enfants et à leur infatigable institutrice, Mlle Floriane Sicotte.

Mais la pièce de résistance fut la causerie mensuelle demandée par l'Exécutif de l'Association d'Education. Le sujet imposé pour mai était "Le blé qui lève" — Notre Jeunesse. M. Jean-Marie Mulaire, un jeune qui promet, fut choisi par les directeurs du Cercle local pour le traiter. M. Mulaire se montra à la hauteur de sa tâche. Il développa avec habileté les idée suivantes: La jeunesse est l'espoir de l'avenir. Notre jeunesse sera demain la gardienne de ce que nous avons de plus cher au monde: notre foi, notre doux parler, nos vénérables coutumes ancestrales, notre vie de famille, de paroisse, le culte intense des héros. Pour remplir intégralement ce rôle que lui confie la race canadienne-française notre jeunesse doit être: 1. saine de corps; 2. saine d'esprit; 3. foncièrement catholique; 4. volontaire; il nous faut une jeunesse qui sache vouloir, qui veuille vouloir; car à la base de toutes nos défaites, nos lâchetés, notre insouciance, notre apathie, nous retrouvons le grand mal national: le manque de caractère, de volonté; 5. notre jeunesse doit être une passionnée de l'histoire du Canada; 6. fière d'être canadienne-française, même à prix de sacrifices. Pour les individus comme pour les nations, vivre c'est lutter. La langue française est pour nous une barrière à l'anglicisation, à la disparition de nos traditions; elle est surtout la sauvegarde de notre foi.

M. Joseph Joubert, qui vient de terminer ses études classiques au Collège de St-Boniface, se fit l'interprète de l'auditoire pour remercier M. le conférencier de son excellent travail et du bien qui en résultera pour notre population.

M. le Magistrat Lacerte, et M. Camille Fournier, furent invités à adresser quelques mots. M. Fournier insista sur le devoir qui incombe aux parents de soutenir l'action de l'instituteur dans la formation du caractère des enfants, et des jeunes gens, dans leur formation religieuse et patriotique.

M. Lacerte a parlé en chrétien convaincu; tous ont saisi quelle grandeur d'âme est la sienne et quelle confiance M. le Président de l'Association d'Education mérite de la population canadienne-française du Manitoba. Il a offert au nouveau prêtre les hommages de l'Association et il l'a prié de faire descendre sur l'oeuvre et les personnes qui la dirigent une bénédiction très spéciale.

Puis ce fut au tour de S. E. Mgr Guy, qui profita de la circonstance pour épancher son coeur toujours jeune et si profondément canadien.

(A suivre en deuxième page)

Autour de la Ferme

REDUCTION DANS LES EMBLAVURES

C'est la première mesure pour relever les prix—La question devant la conférence économique mondiale

Dans une déclaration faite vendredi, le premier ministre Bracken a exprimé l'opinion que la restriction des emblavures de blé parmi les principaux exportateurs du monde est la première et la plus vitale mesure nécessaire pour éliminer les larges surplus qui sont en train de ruiner les prix.

C'est l'explication de l'accord intervenu entre les trois provinces des prairies pour coopérer avec le gouvernement fédéral à tout projet tendant vers ce but.

M. Bracken dit que la réduction des emblavures n'est pas une fin en elle-même, mais un moyen de ramener les prix inférieurs actuels à leur niveau normal. Elle fera disparaître l'excès de surplus mondial qui a été l'une des principales causes des prix ridiculement bas, les pires que l'on ait connus depuis 400 ans.

Les gouvernements des trois provinces de l'Ouest ont remis au premier ministre Bennett une résolution recommandant au gouvernement fédéral de placer la question au premier rang dans les discussions de la conférence économique mondiale.

Une consommation inférieure, dit M. Bracken, n'explique pas la dépression actuelle des prix du blé et les statistiques ne confirment pas l'opinion de ceux qui lui en attribuent la cause principale. Le retour de la Russie sur le marché mondial a un effet psychologique important, mais le total de ses exportations n'a pas été excessif. La cause majeure des bas prix est certainement les surplus formidables gardés d'une année à l'autre.

Ces surplus ont été le résultat de grandes augmentations dans les emblavures, en plus de la récolte phénoménale de 1928. Au lieu d'un surplus normal de 300 millions de minots, le surplus mondial atteint presque 650 millions.

Un système général de restriction chez les quatre principaux pays exportateurs est la première mesure qui s'impose.

LES RECOLTES AU MANITOBA

Les dernières pluies ont été très bienfaisantes—Il s'agit maintenant de combattre le féau des sauterelles

Les récoltes au Manitoba poussent rapidement et le blé semé de bonne heure couvre complètement le sol. On vient d'achever les semailles d'orge.

Il y a eu un peu de tourbillons dans les terres légères avant les fortes pluies de la dernière quinzaine, mais les dégâts ont été négligeables et il n'y a plus de danger de ce côté, car le sol sera protégé contre la violence du vent par la végétation avant qu'il devienne de nouveau assez sec pour tourbillonner.

La pluie a été générale pendant les deux dernières semaines. Quelques endroits bas et de terre forte ont été submergés et l'on a signalé des dommages dans les champs le long de la montagne Pembina; mais ces quelques pertes sont bien peu de chose auprès de l'immense avantage d'avoir une grande réserve d'humidité dans le sol.

Jusqu'à présent on ne remarque pas beaucoup de dommages par les vers, mais la saison est encore peu avancée pour cela.

La température fraîche a retardé pour quelque temps l'éclosion des sauterelles et sans doute que les grosses pluies ont noyé des quantités de ces insectes malfaisants; mais avec l'arrivée de la chaleur, l'éclosion est devenue très active et dans les endroits les plus infestés il y a maintenant des jeunes sauterelles. L'organisation de la lutte contre ce fléau est beaucoup plus complète que l'année dernière. On répand en ce moment du poison sur des milliers de fermes, spécialement dans la vallée de la rivière Rouge et les municipalités du sud-ouest du Manitoba.

Les pâturages sont bons, les troupeaux ont belle apparence et les perspectives pour le foin se sont beaucoup améliorées.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Soins à donner à la portée du printemps

(Notes des fermes expérimentales)

Une condition essentielle à la production économique des porcs — et nous entendons par là la production d'un animal d'un type acceptable dans le moins de temps possible et avec le moins de grain possible — c'est qu'il n'y ait aucun arrêt dans le développement de l'animal, à partir du moment où il est sevré jusqu'à celui où il est mis sur le marché. L'expérience acquise à la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, est là pour le démontrer.

S'il y a, en effet, un animal qui demande à être nourri avec plus de soin que tout autre, c'est bien le porc qui vient d'être sevré. La période critique dans la vie du porc se produit juste après le sevrage, et elle est réellement dangereuse. Parfois le sevrage cause un long retard dans le développement, car l'animal souffre quand il n'a plus le lait de sa mère, et si l'on veut qu'il continue à profiter à cet âge, il faut apporter le plus grand soin au choix des aliments qu'on lui donne. Si l'on a du lait écrémé ou du lait de beurre à donner aux porcs au moment du sevrage, le problème est bien simplifié. Il faut aussi que le grain que l'on donne contienne le moins de fibre possible. Le jeune porc a un estomac relativement petit; il faut donc lui donner, à fréquents intervalles, des aliments faciles à digérer, qui contiennent très peu de matière fibreuse. C'est pour cela que les recoupes (gru blanc) ou petit son (gru rouge) donnés aux porcs de cet âge produisent de bons résultats.

Il faut avoir soin de ne pas trop donner de lait; un cochon qui boit trop de lait a généralement le milieu du corps trop développé et l'on ne tire pas du lait tout l'avantage que l'on devrait en tirer. On recommande de donner 4 livres de lait pour chaque livre de grain jusqu'à ce que les porcs aient 80 livres. Entre 80 et 125 livres, la ration est de 3 livres de lait par livre de grain, et entre 125 à 200 livres, 1½ à 2 livres de lait pour chaque livre de grain consommé.

A Lacombe, la ration donnée pendant les premiers 30 jours qui suivent le sevrage se compose de parties égales de recoupes (gru blanc) ou de petit son (gru rouge) et d'avoine et d'orge finement moulue, auxquelles on ajoute du lait de beurre. Au bout de la période de 30 jours on supprime les recoupes ou le petit son et on augmente la proportion d'orge; vers la fin de la période du nourrissage les porcs reçoivent 3 parties d'orge pour 1 partie d'avoine. Si l'on n'a pas de lait de beurre ou de lait écrémé on les remplace par du tankage (déchets d'abattoir) un sous-produit des salaisons, qui se compose principalement de viande broyée et stérilisée et de déchets d'os, et qui est également riche en protéine et en matière minérale. On peut donner de 5 à 8 pour cent de la ration de tankage. On fournit également du sel commun pendant toute la période d'alimentation à raison de 2½ livres par 100 livres de moulée.

Les pâturages sont très utiles pour les porcs et ils sont utilisés le plus possible à la station expérimentale pour l'élevage des portées du printemps. Les porcs sont abrités sur les pâturages par des cabines portatives de 6 x 8 pieds, que l'on déplace de temps à autre pour les mettre sur terre fraîche, ce qui empêche beaucoup la propagation des parasites.

H. E. WILSON
Station expérimentale fédérale
Lacombe, Alberta.

Les maladies des abeilles et les dangers qu'elles présentent

(Notes des fermes expérimentales)

Les abeilles sont sujettes aux maladies, de même que tous les autres animaux de la ferme, mais heureusement aucune de ces maladies qui les attaquent n'est transmissible à l'homme. Les maladies des abeilles se divisent en deux groupes: 1o celles qui affectent le couvain, c'est-à-dire les larves des abeilles; 2o celles qui s'attaquent aux abeilles adultes. Les maladies qui affectent les abeilles adultes ne sont pas très sérieuses au Canada. La paralysie affaiblit parfois certaines colonies, mais les fait rarement périr. Les colonies peuvent aussi devenir infectées par le "Nosema", mais il est rare que l'infection soit assez grave pour affaiblir la ruche. Il n'en est pas de même des maladies du couvain qui ont beaucoup plus d'importance et contre lesquelles on doit exercer une surveillance de tous les instants. Le couvain sain est de couleur blanc perle: il est enroulé au fond des cellules. Si le couvain présente une toute autre apparence, il faut l'examiner immédiatement. Si l'apiculteur lui-même ne peut déterminer la cause du couvain anormal, qu'il envoie un morceau du rayon contenant le couvain mort au Service de l'apiculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou à son apiculteur provincial. Toutes les maladies du couvain actuellement connues au Canada, sauf une, s'enrayent facilement par de bonnes pratiques d'apiculture; celle qui fait exception, c'est la loque américaine qui cause de lourdes pertes aux abeilles et au matériel tous les ans. Ce qui est plus grave encore au sujet de cette maladie, c'est qu'une colonie qui devient infectée reste toujours une source d'infection pour les autres colonies, à moins qu'elles ne soient désinfectées à fond ou détruites. On a imaginé bien des moyens de désinfecter les colonies que l'on sait être infectées de la loque américaine, malheureusement aucun de ces moyens ne s'est montré satisfaisant. Pour cette raison, on recommande fortement aujourd'hui de détruire par le feu toutes les ruches infectées, et encore faut-il que cette destruction soit faite avec le plus grand soin, de façon à empêcher les abeilles des colonies saines de piller le miel des colonies infectées. La présence de la loque américaine peut causer la perte du rucher. Au premier symptôme de maladie, tuez les abeilles dans les colonies infectées et brûlez-les avec la ruche où elles se trouvent; plus vous attendrez, plus la perte sera grande.

C. B. GOODERHAM.

Pour réduire les maladies des pommes de terre

(Notes des fermes expérimentales)

Les résultats que le Service de la botanique du Ministère fédéral de l'Agriculture a obtenus des expériences qu'il a conduites en ces dernières années indiquent que le traitement des tubercules ne vaut pas grand'chose pour prévenir certaines maladies, comme la gale noire, l'écaille noire, le chancre de la tige et la jambe noire. C'est parce que les organismes qui causent ces trois maladies habitent le sol et que la quantité de maladie produite dépend principalement de la quantité de germes qui se trouvent dans le sol et des conditions environnantes, plutôt que du nombre de germes portés par le planton. On trouve souvent beaucoup plus de ces germes parasites dans les sols depuis longtemps en culture que dans les sols vierges; c'est donc une précaution très utile que de désinfecter les tubercules que l'on doit planter dans des sols vierges. Un point dont il est bon de se souvenir cependant, c'est que si le traitement de la semence détruit les champignons qui se trouvent à la surface du tubercule dans le cas de la gale commune et de l'écaille noire, il ne peut détruire les bactéries qui causent la jambe noire parce que celles-ci se trouvent dans le tubercule même. En ce qui concerne les maladies à virus, le traitement du tubercule n'a aucune utilité parce que l'agent qui cause ces maladies reste dans le jus de la plante et dans le tubercule. Tant qu'on n'aura pas trouvé la variété résistante à ces maladies, tout ce que l'on peut faire de mieux est d'établir un bon assolement, c'est-à-dire une bonne rotation de récoltes pour réduire la quantité de gale commune, d'écaille noire et, jusqu'à un certain point, de jambe noire. Le meilleur moyen, peut-être, de réduire la jambe noire est de planter des tubercules qui n'ont pas cette maladie. Le seul moyen que l'on connaisse aujourd'hui de réduire et d'extirper les principales maladies à virus (qui causent l'épuisement de la souche des tubercules), est d'employer de la semence exempte de ces maladies. Par son système d'inspection, le Ministère fédéral de l'Agriculture met à la disposition des planteurs de pommes de terre de la semence certifiée sans maladie.

G. B. SANFORD
Laboratoire fédéral de pathologie végétale
Edmonton, Alta.

Le régime fédéral des truies portières

Y a-t-il moyen de faire de l'argent en élevant des porcs? Voilà une question que beaucoup de cultivateurs se posent aujourd'hui. Les restrictions imposées par le Royaume-Uni sur les importations venant des pays étrangers afin d'encourager la production dans les pays de l'Empire, ont déjà raffermi les prix du bacon sur le marché anglais. La création du Fonds de Stabilisation Agricole au Canada, qui s'applique aussi bien au bacon et au jambon qu'à d'autres produits agricoles, et sur lesquels le paiement au Canada, pour les produits exportés, se fait sur la base de $4.50 la livre sterling, met fin à l'incertitude du change et augmente les recettes sur le bacon et le jambon.

La hausse qui s'est produite dernièrement dans les prix des porcs peut être attribuée en partie aux développements qui ont suivi la Conférence Economique Impériale, tant au Canada qu'en Grande-Bretagne. La quantité de bacon exportée du Canada augmente actuellement, mais on pourra multiplier bien des fois les exportations avant que le Canada atteigne la limite de ses exportations, fixée par l'article 7 de l'accord d'Ottawa. Que le Canada augmente sa production de porcs et accroisse ainsi ses exportations de bacon et de jambon et une nouvelle source de richesse s'ouvrira pour le pays et les cultivateurs canadiens pourront tirer un meilleur revenu de leurs porcs.

Le succès dans l'élevage des porcs dépend principalement de la sélection de truies select, du type à bacon, qui peuvent produire de grosses portées, dont l'alimentation est économique et qui se classent comme "porcs à bacon select" sous les règlements du classement des porcs.

Un grand nombre de cultivateurs ont aujourd'hui des truies de qualité select; et il est possible de choisir de bonnes jeunes truies pour la reproduction parmi les porcs expédiés au marché. Aux prix actuels, les cultivateurs qui cherchent à se procurer de meilleures truies peuvent obtenir, sous le régime fédéral des truies portières, de jeunes truies spécialement sélectionnées qui sont saillies gratuitement et expédiées aux stations locales; une moitié du fret est payée par le gouvernement.

Les truies achetées sur commande pour les cultivateurs et saillies d'ici au 1er juin mettront bas vers le 1er septembre, et il sera ainsi possible de tirer revenu d'une portée dans les douze mois qui suivent la date de l'achat. Il semble que le moment serait bien choisi pour placer des commandes pour des truies portières, que l'on peut encore remettre aux cultivateurs au prix de $10.00 à $15.00 par tête.

ECHOS D'EUROPE

Un attentat sérieux contre Venizelos

Athènes, Grèce. — Un attentat contre la vie de Eleutherios Venizelos, huit fois premier ministre depuis 1910, agite considérablement le pays. Le vieil homme d'Etat de 69 ans a eu peine à échapper aux balles d'un groupe d'assassins tirant sur son automobile, alors qu'il rentrait à Athènes avec son épouse. Le garde personnel de l'ancien ministre a été tué et Mme Venizelos, sa seconde femme, a été gravement atteinte aux poumons et à l'estomac. Le chauffeur de l'auto a subi des coupures par l'éclatement des vitres du véhicule. Quoique très souffrant, il resta au volant et conduisit ses maîtres à destination.

La Belgique ne paierait pas

Bruxelles—On considérait comme certain aujourd'hui que la Belgique ne ferait pas le 15 juin prochain son versement de $6,325,000 sur sa dette de guerre aux Etats-Unis. Elle n'a pas effectué celui du mois de décembre dernier. Aucune déclaration n'est cependant donnée vu que les autres nations, ne déclarent pas non plus leurs intentions.

Le Canada et la fabrication des armes

Genève—M. le Dr W.A. Riddell, délégué canadien à la conférence du désarmement, a exprimé l'opinion que les fabriques d'armes devraient être exclusivement contrôlées et dirigées par les Etats.

La Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Japon se sont déclarées au contraire favorables à la fabrication des armes par les compagnies privées, mais avec contrôle des gouvernements.

M. Riddell dit que le contrôle exclusif de l'Etat dans la fabrication des armes deviendra une nécessité pour la sécurité des relations internationales. Il aura surtout pour effet de supprimer un des motifs de guerre les plus sérieux: l'appât du gain par la vente d'armes.

Ce que Roosevelt attend de Paris

Paris — L'ambassadeur américain Jesse-I. Strauss a présenté ses lettres de créance au président de la république française, M. Lebrun. Il lui a dit, en même temps, que les Etats-Unis s'attendent à voir la France faire quelque chose de défini au sujet du désarmement, ainsi que pour le succès de la Conférence économique mondiale.

Il a dit au président: "Depuis le pacte Briand-Kellogg, les Etats-Unis, vous en conviendrez, ont fait beaucoup pour assurer la paix économique et militaire". Il a ajouté que le président Roosevelt a indiqué une attitude de coopération de la part des Etats-Unis pour le désarmement en Europe.

Prince espagnol qui se mariera à son gré

Paris — Le dernier effort de l'ex-roi Alphonse pour empêcher le mariage de son fils, le prince des Asturies, à une jeune Cubaine, a échoué.

Dans une lettre à l'infante Eulalie de Bourbon, sa grand'tante, le prince aurait écrit: "L'Espagne ne me veut pas comme roi. Si j'ai renoncé à mon traitement de $80 par mois, je ne vois pas pourquoi je ne me marierais pas comme je l'entends."

Bernadette Soubirous

Paris — Une dépêche de Rome dit: "Au Vatican, la Congrégation générale des Rites s'est réunie pour discuter des miracles proposés pour la canonisation de la bienheureuse Bernadette Soubirous. C'est à Bernadette enfant qu'apparut la Vierge de Lourdes. Elle a été béatifiée depuis peu de temps et on abrège les délais d'usage entre la béatification et la canonisation qui la placera au rang des saintes. L'évêché de Tarbes a obtenu sans exception".

Concordat entre le Vatican et l'Autriche

Cité Vaticane — Le Vatican a signé un nouveau concordat avec l'Autriche. Le chancelier Engelber Dollfus et le ministre autrichien de la justice, M. Kurt Schussnig ont signé le traité avec le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XI.

Désormais, les cardinaux ne pourront nommer d'évêque en Autriche sans l'autorisation du gouvernement civil. En retour le gouvernement autrichien reconnaît valides les mariages religieux. L'enseignement de la religion dans les écoles sera confié aux seuls ecclésiastiques désignés par Rome.

Concours littéraire des Amitiés Franco-Canadiennes 1933

La Revue mensuelle *Les Amitiés Franco-Canadiennes*, diffusée en 114 pays et groupant aujourd'hui 35,000 correspondants, publie dans son numéro de juin les Statuts d'un Concours littéraire ouvert à quiconque écrit en langue française, quels que soient les pays d'origine et de résidence. Le sujet et la forme sont entièrement laissés au choix des auteurs. Les manuscrits devront être adressés à M. le Secrétaire Général des A. F. C., 91 boulevard Richard-Lenoir, Paris (11e), au plus tôt le 15 août 1933 et au plus tard le 15 décembre 1933.

Les trois premiers prix, que distingueront seulement les trois médailles d'or, d'argent et de bronze, consisteront chacun en un voyage et en un séjour d'un mois au Canada, si le lauréat habite la France, ou bien en un voyage et en un séjour d'un mois en France, si le lauréat habite le Canada. Si le lauréat habite un autre pays que la France ou le Canada, faculté lui sera laissée de venir à ses frais au port d'embarquement afin d'effectuer le voyage auquel il aura droit. Si le lauréat habite un pays trop éloigné de la France ou du Canada, et s'il ne désire pas se rendre à ses frais au port d'embarquement, il recevra en espèces le prix du voyage et du séjour.

Les Amitiés Franco-Canadiennes créent ce concours afin de compléter encore leur oeuvre de Collaboration Internationale, de Documentation et de Vulgarisation pour l'Expansion intellectuelle.

A Marseille.

— Dans mon régiment, nous avons un tambour-major si grand, si haut, qu'il est obligé de s'agenouiller pour mettre son képi.

— Peuh! ce n'est rien. Le nôtre, mon cher, est tellement grand que lorsque notre régiment est au champ de manoeuvres, si le temps se met par hasard à la pluie, il lui suffit de nous avertir qu'il pleut sur sa tête pour que nous ayons le temps de rentrer à la caserne avant d'être mouillés.

Fêtes grandioses à Saint-Pierre-Jolys

(Suite de la première page)

Il revenait à M. le Curé de tirer les conclusions pratiques de la soirée. Il le fit avec clarté et autorité. Une fois de plus, il avait raison d'être fier de ses paroissiens après une journée si féconde et si salutaire.

Première messe

De bonne heure, le lendemain matin, le nouveau prêtre commença à distribuer la sainte communion aux âmes avides de Jésus-Hostie. Le nouveau prêtre voulut ainsi accorder à ses chers co-paroissiens un des plus beaux souvenirs de son ordination sacerdotale.

L'heure de la grand'messe avait été fixée à 10 heures. L'Eglise était remplie comme aux plus grands jours de fête. Le nouveau prêtre était assisté de M. le curé Sabourin, M. l'abbé Adélard Couture, vicaire de St-Jean-Baptiste, et le R. P. R. Valois, C.S.V., aumônier à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. La chorale de St-Pierre, dirigée par M. l'abbé Senécal, exécuta avec succès la si belle messe à 3 voix de A. Chérion. Mlle Evelyne Lambert, nièce du nouveau prêtre, touchait l'orgue.

Sermon

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Gustave Couture, curé de Starbuck. Il le fit avec une onction qui toucha vivement les âmes de ses auditeurs. Le prédicateur choisit pour texte le premier verset du psaume que le prêtre récite au pied de l'autel au commencement de la messe: "Introibo ad altare Dei, ad Deum qui laetificat juventutem meam". Il développa les deux points suivants: la haute dignité du prêtre et ses pouvoirs étonnants. Le prêtre est revêtu de la plus haute dignité sur terre, car il est le médiateur entre Dieu et les hommes; en second lieu, il est le coopérateur de Dieu; enfin il est le dispensateur des mystères divins.

Les pouvoirs du prêtre sont étonnants. En effet, le prêtre a plein pouvoir sur le corps naturel de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tout spécialement à la Sainte Messe, au moment de la consécration. C'est à ce moment surtout que l'on peut dire que le prêtre, sans quitter la terre, agit dans la profondeur des cieux.

Le prêtre a aussi plein pouvoir sur le corps mystique du Christ, en ce sens qu'il peut et doit enseigner les vérités de la foi, et administrer les sacrements de la Loi nouvelle.

En concluant, le prédicateur fait un chaleureux appel en faveur des vocations sacerdotales. Le temps est venu pour les plaines de l'Ouest d'avoir son clergé indigène. Les pionniers vieillissent, sont atteints par les infirmités, iront, avant longtemps peut-être, recevoir dans l'Au delà la récompense de leurs généreux labeurs. Aux jeunes de se préparer à les remplacer, et à le faire d'une façon sérieuse. L'orateur sacré termine son allocution en se faisant l'interprète de tous les paroissiens pour présenter au nouveau prêtre les félicitations, et les voeux les plus ardents d'un ministère heureux et fécond.

La messe finie, M. Paul-Emile Bélanger, au nom de ses camarades de l'A. C. J. C., s'avançant dans le choeur, lut une adresse au nouvel ordonné. Il est dommage que l'espace manque pour reproduire ici le texte de cette adresse. La lecture finie, il présenta une bourse substantiellement garnie, contribution de tous les paroissiens. M. l'abbé Vinet voulut terminer cette fête en exprimant à qui de droit les sentiments qui remplissaient son âme. Jamais probablement dans sa vie il ne fera après sa messe une action de grâces aussi fervente. Avec facilité, bien qu'avec une émotion pas toujours contrôlable, il exprima à tous et à chacun, par ordre de dignité et de mérite, la reconnaissance qui débordait de son coeur.

Ont participé à ces fêtes: S. E. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alta; M. l'abbé J. A. Sabourin, curé, St-Pierre; RR. PP. A. Bernier et P. Gauthier, S. J., du Collège de St-Boniface; R. P. M. Dussault, O.M.I., Juniorat de la Sainte-Famille, St-Boniface; RR. PP. C.-H. Lesage, C.S.V., de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne; MM. les abbés I. Macaire, curé, St-Malo; M. Desrosiers, curé, St-Jean-Baptiste; Lucien Senez, curé, Somerset; Alphonse Sénécal, Maison Saint-Joseph; Adélard Couture, vic., St-Jean-Baptiste; Gustave Couture, curé, Starbuck; Georges Dubuc, vic., Ste-Agathe; L.-Ph. Brunet, St-Boniface; Arm. Champagne, desserv., St-Georges; Ph. Jérôme, Gravelbourg; Roland Bérubé, Edmonton, Alta; RR. FF. J. A. Huard, C.S.V., et Jos. Lemire, C.S.V., Maison Saint-Joseph d'Otterburne.

Au dîner servi au presbytère après la première messe, on remarquait, en plus des MM. du clergé: l'Hon. A. Préfontaine, M.P.P.; L. A. Beaubien, M.P.; Ernest Hébert, préfet; Alex. Carrière, Prés. des commissaires d'écoles. Le Dr J. A. Bélanger fut empêché de répondre à l'invitation.

SEL ET CREME DOUCE

Les vaches qui reçoivent du sel à discrétion se tiennent en meilleure santé et donnent plus de lait que les vaches qui n'en reçoivent pas du tout ou seulement qu'à longs intervalles. De même, la crème provenant du lait des vaches qui reçoivent du sel a également un meilleur goût.

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 14 JUIN 1933 — NUMERO 3

En dehors du christianisme il n'y a point de société possible si ce n'est une société haletante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous.

LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

A la Jeunesse Écolière

Réflexions de fin d'année

Quand arrivent les dernières heures d'une année scolaire, écoliers grands et petits n'ont plus qu'une pensée: entasser au plus profond de leur malle, leurs bons vieux amis livres et cahiers, et sortir au plus tôt de ce que par tradition ils appellent leur geôle, leur prison.

Personne, pas même leurs maitres, ne songe à leur faire de reproches, tant que l'explosion de cet enthousiasme sait se contenir.

Mais il ne faudrait pas aller enfouir du coup, avec livres et cahiers, tous les bons principes qu'on s'est efforcé d'inculquer au collège et perdre en deux mois de repos tout le fruit de dix mois de pénible labeur.

Rappeler ici quelques-uns de ces principes, voilà tout le but de ces réflexions jetées au hasard de la plume.

* * *

Dieu premier servi. Principe d'or, qui anime toute la vie collégiale; principe que vous pouvez retrouver dans chaque article du règlement, et à l'intelligence duquel doit tendre l'enseignement des matières même les plus profanes.

Parce que la cloche s'est tue, parce que le signal qui vous appelait, avec les autres, à heure fixe au pied de l'autel, ne se fait plus entendre, devez-vous pour cela accorder grandes vacances à vos pratiques de piété, et ne vous contenter plus que d'un bout de messe du dimanche distraitement entendue?

Et pourtant, mes chers amis, c'est pendant les vacances plus que jamais que vous allez sentir le besoin de recourir au bon Dieu, à la sainte Vierge, pour vous préserver des accidents qui menacent et votre corps et votre âme. Que ce soit donc là votre première résolution de rester fidèles à la prière quotidienne, au chapelet même, à la communion fréquente.

Reconnaissance envers vos parents. Voilà encore, mes amis, un vieux thème rebattu par vos professeurs. Mais pardonnez-leur de revenir si souvent sur le sujet; ce qu'ils veulent obtenir, c'est que vous fassiez mentir par votre conduite un dicton vieux comme le monde, qui dit que l'enfant est naturellement un ingrat, et ne sait jamais dire merci de bonne grâce.

Et j'espère qu'en des temps comme ceux que nous traversons actuellement, il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup sur la grandeur des sacrifices que font vos parents et vos bienfaiteurs pour vous maintenir au collège, sacrifices poussés jusqu'à l'héroïsme parfois, et qui appellent une reconnaissance profonde. Comment la leur témoignerez-vous? Empressement à leur rendre service, obéissance à leurs moindres désirs, et surtout souci constant d'avoir une conduite irréprochable, telle qu'on est en droit de l'attendre d'un collégien.

Guerre à la paresse! "Eh quoi! direz-vous, ce refrain est usé, et ce n'est guère le temps de nous le rechanter, quand nous allons enfin goûter un repos bien chèrement payé! D'accord avec vous, mes amis, sur le repos bien mérité. Mais je n'en répète pas moins le cri de "Guerre à la paresse!" N'allez pas vous illusionner, et croire que c'est en fainéantant que vous allez vous reposer, que c'est par l'abandon de tout travail que vous allez redonner à vos facultés la vigueur qu'un exercice soutenu leur a fait perdre. Que faire alors? Un bon nombre d'entre vous ont déjà une besogne toute désignée: travail des champs sur la ferme paternelle. Excellent travail. Le meilleur peut-être des travaux manuels. Mais les autres? Il n'est plus question maintenant d'avoir de ces emplois d'été qui s'offraient il y a quelques années à qui en voulait. Il reste alors, pour les plus âgés surtout, l'excellente ressource de continuer, si tant est qu'ils les ont déjà commencés, les lectures recommandées par leurs professeurs, lectures indispensables pour un homme cultivé, et que rien autre ne peut remplacer pour la formation du style.

Les plus jeunes, ceux surtout qui, grâce au cercle des jeunes Naturalistes, ont une première initiation aux beautés de la nature, trouveront dans les loisirs des vacances, une excellente occasion de vérifier par eux-mêmes les données théoriques reçues au cercle; eux aussi, ils liront, mais dans le grand livre où Dieu lui-même nous a laissé des vestiges de ses infinies perfections.

* * *

Je ne puis terminer ces quelques réflexions sans ajouter un mot à l'adresse de ceux qui ont commencé depuis quelque temps déjà leurs vacances perpétuelles, ou plutôt leurs dernières vacances, nos chers finissants. C'est à eux plus qu'à tout autre qu'il importe de ne pas oublier les principes dont nous avons parlé plus haut. A ceux déjà mentionnés, j'en ajouterais peut-être un: Reconnaissance envers l'Alma Mater. Mais que cette reconnaissance ne consiste pas seulement en de vaines paroles prononcées à date fixe dans des circonstances officielles. Qu'elle revête plutôt un caractère plus pratique: fidélité aux bonnes habitudes prises de travail, de prière, de bonne conduite, d'honneur.

C'est à ce prix qu'à son tour l'Alma Mater pourra se réjouir et se glorifier de ses anciens élèves, et qu'elle pourra redire sans hésitation aux plus jeunes: "Suivez la trace de vos aînés; vous êtes sûrs ainsi de faire un jour l'honneur de l'Eglise et de la Race."

Guy LARAMEE, S.J.

La crise aggravée par l'indifférence morale et religieuse

Washington — Une déclaration des évêques à l'occasion du grand congrès des catholiques américains, tenu à Washington, affirme que les causes de la pénible situation générale aux Etats-Unis est le divorce de la morale et de la religion d'avec le monde de l'éducation, de l'industrie, de la politique et des affaires.

"La fausse doctrine, y dit-on, qui a fait de l'argent le but de la vie a conduit aux théories communistes. Une autre conséquence de l'indifférence morale et religieuse a été la rupture du foyer et le règne de la doctrine inhumaine du contrôle des naissances.

L'AUTRE JEANNE...

La Française d'aujourd'hui

(La "Croix")

En ce jour consacré à la gloire de Jeanne, la bonne Française, ce m'est une joie d'écrire ces lignes en l'honneur d'une autre Jeanne, si Française, elle aussi!

* * *

Cette Jeanne-là n'est ni la cancanière qui, du matin au soir, grignote sa pareille.

Ni celle qui court les grands magasins ou les dancings.

Ni la jalouse qui, inconsciente de ce qu'elle a, vit, les yeux rivés sur le bonheur des autres....

Ni la coquette, palette vivante, brune hier, blonde aujourd'hui, en attendant l'acajou de demain.

Ni Mme Benoîton, jamais chez elle....

Ni la nouvelle riche, au manteau cossu, et aux grands pieds, consternés de se trouver en de si petits souliers.

* * *

Non, femme que j'évoque en ce moment, vous n'êtes pas cela.

Vous êtes, très simplement, mais si dignement, la "nouvelle pauvre".

Issue d'une belle famille de chez nous, vous avez été formée dans la tradition de notre race.

J'ai connu votre père, si travailleur, si droit....

— votre mère, douce, distinguée, si pieuse....

— votre foyer, aisé, élégant, sans une note fausse.

Je me souviens de vous, avec votre grosse natte dans le dos, un noeud de ruban dans les cheveux, allant au cours...., préparant le premier brevet...., puis le "supérieur".

Votre teint était clair; vos yeux, candides et bleus. Vous marchiez vers l'avenir...., le bel avenir!

On vous a fait une âme, avant de vous faire une bourse.

* * *

Tout souriait alors à votre printemps.

Quand votre coeur s'est éveillé, vous avez épousé le jeune homme de votre rêve.

Et, maintenant, vous avez cinq beaux petits...., trois garçons...., deux filles.

Hélàs!.... Entre temps, la guerre est venue...., la terrible guerre!

Et votre fortune a sombré.

Pour faire vivre votre famille, il vous reste aujourd'hui le traitement de votre mari, sorti d'une grande Ecole...., 1,650 francs par mois.

Pas un sou de plus.

* * *

Alors, avec un beau cran, vous avez décidé de faire face à votre secteur....

— décidé que vous garderiez votre classe sociale.

— décidé que vos enfants seraient élevés comme vous-même aviez été élevée.... Même foi religieuse, très haute...., même instruction...., même éducation...., même courtoisie.

L'âme, d'abord.

Pour le reste, on s'arrangerait....

* * *

Terrible programme, où il faut fournir à toutes les cartes.

— où vous devez, en tenant un certain rang, vous atteler à toutes les besognes, et pourtant rester une reine pour votre mari...., un rayon de soleil pour vos enfants...., un réconfort pour tous.

Je vous vois sortir, le matin, vers 8 heures, un garçon à chaque main, les conduisant au cours.

A 8 h. ½, ce sont vos fillettes....

Vous repassez sous mes fenêtres, avec un gros filet pour le marché lointain, parce que c'est un peu moins cher.

Puis, c'est la cuisine. Et vous savez très bien la faire.

* * *

A midi sonne l'heure de la table, propre, gaie, fleurie.

Un coup de peigne...., un nuage de poudre.... Car le seigneur et maitre va venir déjeuner, le front lourd de soucis....

Et vous voulez, après sa prose, être sa poésie...., et que son visage s'éclaire en vous apercevant au seuil de la porte.

A 2 heures, nouvelle sortie pour les enfants.

Puis, c'est la couture à la maison...., les bas...., les chaussettes...., les vêtements à réparer...., le manteau à retourner...., le chapeau à retaper.

— Comme vous êtes gentiment coiffée, Madame!.... Indiquez-moi donc votre modiste.... Est-elle très cher....?

Et vous avez souri, sans répondre.

Vers 5 heures, vous allez chercher garçons et filles, qui piaillent à qui mieux mieux sur les incidents de la classe.... Petite promenade qui se termine à l'église: "Mon Dieu, bénissez-les tous, et faites que je tienne!"

"Tenir"!.... le but suprême.

C'est, enfin, les devoirs à surveiller...., la paix à faire régner...., le diner à préparer...., la vaisselle à laver....

* * *

Et, ainsi tous les jours...., sans un seul moment de répit. Car, tous les jours, on mange, on boit, on use, on paye....

Jamais vous ne parlez de votre fatigue.

Vous ne jetez sur les épaules de personne le poids de vos ennuis et de vos craintes.

Réfugiée dans la tour d'ivoire de votre silence, Dieu seul connait le sombre de certaines heures, et l'appréhension des fins de mois.

* * *

Comment vous arrangez-vous donc pour faire ce que fait la plus humble ouvrière, et rester femme du monde tout de même....?

— pour que vos petits soient toujours propres...., toujours exacts...., presque toujours parmi les premiers de la classe....?

— et même, avec des doigts lassés, pour faire, le soir, un peu de musique à votre mari, vous réservant de travailler encore quand tout le monde dormira....?

* * *

Oui, vous êtes bien la Française de notre rêve...., l'aristocrate de notre race, celle qui ne réside ni dans la fortune, ni dans les honneurs, mais dans la distinction du coeur....

TU, honorificentia populi nostri

C'est donc un peu aussi votre fête aujourd'hui, où nous célébrons la Française de 20 ans, qui ne désespéra jamais...., qui tint le fuseau, la bannière et l'épée...., et au milieu de tant d'intrigues, sut voir clair...., sut aimer.... et sut mourir.

* * *

Quand les mauvaises heures seront passées, c'est vous, ô femme, qui aurez été la gardienne profonde de la flamme...., celle qui la fait garder aux hommes.

Vieille tradition gauloise:

Quand une "tient", dix "tiennent".

Quand une abandonne, dix abandonnent.

Vous, vous "tenez" toujours.

* * *

Que Dieu nous donne beaucoup de femmes qui soient cette femme-là....! la Jeanne d'Arc de tous les jours, de toutes les heures...., celle qui, avec obstination, dans le noir des êtres et des choses, brille doucement, comme brille un phare, au-dessus de la mer, mouvante et perfide: "La route, elle est ici, toujours!.... Là, jamais!....

Pierre L'ERMITE

Un démenti du président de la "Canadian Press" à M. Meighen

Québec — Le président de la Canadien Press, M. M.-E. Nichols (qui est aussi directeur-gérant de la Tribune de Winnipeg), dément formellemnt l'assertion de M. Arthur Meighen, chef des conservateurs au Sénat, selon laquelle les journaux canadiens recevraient du trésor public des gratifications s'élevant à $6,000,000 par année. M. Meighen a fait cette assertion au cours d'un débat sur les tarifs postaux aux journaux.

M. Nichols a formulé son démenti dans un discours qu'il a prononcé au cours de l'assemblée annuelle de la Canadian Press, à titre de président. Les quotidiens canadiens, a-t-il dit, ne reçoivent du gouvernement du pays aucune gratification, aucune subvention, ni aucune espèce de faveurs. Les éditeurs qui tirent des profits de la livraison des journaux au moyen de la poste constituent une exception.

IL Y A 20 ANS

(La "Liberté" du 17 juin 1913)

M. l'abbé Arthur Béliveau, procureur du diocèse, est nommé évêque auxiliaire de Saint-Boniface et titulaire du siège de Dominatropolis (Asie-Mineure). Le nouvel évêque est âgé de 43 ans.

* * *

Mgr Langevin a béni le 27 mai la nouvelle église de Fannystelle.

* * *

A Edmonton, deuxième congrès de langue française de l'Alberta, sous la présidence de M. Lessard, ancien ministre sans portefeuille dans le cabinet Rutherford. Discours de Mgr Legal, archevêque d'Edmonton; de M. Amédée Denault, délégué de la Société du Parler français de Québec; du R.P. Hudon, recteur du Collège d'Edmonton; de M. le baron d'Aubigny, représentant de la France, ancien député; M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir".

Livres à lire

"La Vie Aventureuse d'Arthur Buies"

par Raymond Douville

La figure d'Arthur Buies, l'écrivain le plus représentatif de la génération de 1880, est évoquée de façon saisissante dans le livre que lui consacre M. Raymond Douville, sous le titre "La Vie Aventureuse d'Arthur Buies", récemment publié aux Editions Albert Lévesque.

Orphelin dès sa naissance, Buies connut tous les ennuis d'une jeunesse isolée. A vingt ans, il part pour la France, où il étudie deux ans dans un lycée, puis il se rend en Italie, où il entre au service du fameux Garibaldi. Imbu des idées révolutionnaires qui triomphaient en France à cette époque, il revient au Canada et se lance dans le journalisme d'avant-garde et fonde son célèbre journal "La Lanterne", entre ensuite au service des journaux de l'époque, et gagne la popularité par ses spirituelles chroniques qui sont restées des modèles du genre. Mais, aventurier, par tempérament, il se lasse de ces succès et part pour la Californie. Revenu au Canada après des mois de misère et de privations, il rencontre le curé Labelle et le seconde dans sa grande oeuvre de colonisation.

L'auteur fait revivre cette étrange personnalité en des pages pleines de mouvement et d'entrain, qui se lisent avec autant d'intérêt qu'un roman. Il a su dégager de ce héros les traits essentiels qui le distinguent et les jugements qu'il porte sur son oeuvre sont ceux d'un critique consciencieux et juste. Par son style, par sa verve, par ses idées, Buies restera le plus grand écrivain de son époque et ses oeuvres, dont M. Douville donne la liste à la fin de son ouvrage, mériteraient d'être mieux connues.

"La vie aventureuse d'Arthur Buies", qui fait partie de la nouvelle série "Figures Canadiennes" des Editions Albert Lévesque, est en vente au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, et dans toutes les librairies bien assorties.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La question du blé

La Presse (Montréal):

Les fermiers de l'Ouest ont compris que pour relever la cote du blé sur le marché mondial, le premier acte logique est de mettre un terme à la surproduction. Ils ont en conséquence donné l'exemple en réduisant d'un million d'acres leurs emblavures. Il reste aux autres pays exportateurs d'emboiter le pas, mais tous ne sont pas d'accord. L'Australie, entre autres, se fait tirer l'oreille, de sorte que si l'unanimité fait défaut il est à craindre que la surproduction ne persiste encore.

Telles qu'elles apparaissent actuellement, les perspectives de la campagne agricole de 1933 font prévoir que la production dans les divers pays exportateurs de blé excédera beaucoup cette année les besoins de la consommation universelle. A ce compte, à moins que des fléaux ne s'abattent sur les récoltes et n'en diminuent le rendement, il se peut que la cote du blé n'atteigne pas un niveau aussi élevé que le souhaitent les producteurs, nonobstant que les reports des années dernières s'écoulent à un rhythme assez satisfaisant depuis quelques mois et que le marché se soit considérablement amélioré.

L'art du sandwich

Inventé au XVIIIème siècle par un gentilhomme qui lui donna son nom, le sandwich, qui était tombé aux buffets de gare et aux corbeilles de pique-nique, le sandwich redevient un personnage élégant. Ses variétés sont multiples: on en compte, parait-il, 374. Après quoi, semble-t-il, on peut toujours en inventer une de plus. Le triomphe de ce mets vient d'être célébré à Budapest, où l'Association des chefs hongrois avait organisé une "Exposition de sandwiches". Le succès en fut tel qu'une "Exposition de consolation" lui succéda immédiatement, pour les gourmets qui n'avaient pu admirer — et goûter. Car l'on goûtait. Les chefs de tous les grands hôtels et des meilleurs restaurants, et des maisons les plus aristocratiques, s'étaient surpassés et avaient envoyé des échantillons de leur art. On voyait, pour 2 fr. 50, les portraits — en sandwiches — des membres du gouvernement et des cartes à jouer délicieusement comestibles, et l'écusson — à vous mettre l'eau à la bouche — de tous les comtés de Hongrie. Pour cinquante sous en supplément on pouvait déguster n'importe quel sandwich, et, pendant que les visiteurs se rendaient de table en table, un expert donnait la recette de ces petites merveilles culinaires.

L'IMMIGRATION JUIVE AU CANADA

Une lettre de l'"Action Nationale" à sir George Perley, premier ministre intérimaire du Canada

La Ligue d'Action Nationale de Montréal vient d'adresser à sir George Perley, premier ministre intérimaire du Canada en l'absence de M. R.B. Bennett, la lettre suivante, à propos des préparatifs qui se font dans certains milieux sionistes d'Europe et d'Amérique pour faire entrer au Canada, des milliers de Juifs allemands qui vont quitter leur pays, fuyant le régime Hitler.

Montréal, le 5 juin 1933

Sir George Perley,
Premier Ministre intérimaire,
Ottawa,

Monsieur,

La Ligue d'Action Nationale porte à votre connaissance que M. Aisenbud, secrétaire général de la Fédération sioniste de Belgique, vient de faire entre autres les trois déclarations suivantes, selon les journaux belges du 21 mai dernier:

a — Le judaïsme est ruiné en Allemagne et 700,000 juifs sont appelés à disparaitre du territoire allemand.

b — Un comité mondial est en voie de constitution à Paris en vue de recueillir un premier capital (dix millions de livres) qui permettrait de transporter les juifs en Amérique du Sud et au Canada.

c — Ne resteront en Belgique que les juifs allemands qui apporteront par leurs inventions, leurs procédés industriels inédits, une contribution importante à la prospérité du pays.

Préoccupés des intérêts supérieurs du Canada, les directeurs de la Ligue d'Action Nationale, réunis samedi en assemblée, ont voté la résolution suivante: Que la frontière du Canada soit tenue complètement fermée sine die en ce temps de chômage général qui pèse si lourdement sur le budget de la nation; que le gouvernement du Canada demeure de la plus parfaite inflexibilité devant n'importe quelle pression juive, nationale ou mondiale, pour qu'aucune complaisance ne soit manifestée en faveur d'un élément accusé par l'Allemagne de marxisme et de communisme, et qui en soi ne peut être au surplus nullement un actif pour le Canada, étant par sa foi, ses coutumes et son caractère inassimilable une source de division et de dispute, et donc de faiblesse pour le peuple canadien.

Votre sincèrement dévouée.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE.
Par A. Vanier.

Lucien Romier et le Canada français

Je suis arrivé au Canada français par le Pacifique, ce qui est une route assez dévergondée. Tout le long du chemin, en traversant des populations les moins françaises, je rencontrais des gens qui me disaient: Ah! Vous allez à Montréal? Vous allez à Québec? Quel pays remarquable! (On me le disait en anglais, ce n'est pas tout à fait la même chose, mais cela a le même sens.) Et même aux Etats-Unis, même dans les villes les plus fiévreuses, les plus détachées du passé, on me disait: "Montréal, Québec, c'est quelque chose de très ancien et de très puissant qu'on appelle la vieille civilisation".

Je crois que l'heure est venue pour le Canada français de jouer un très grand rôle, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique. Je crois que l'Amérique tout entière attend aujourd'hui que l'esprit canadien français dise le mot qui n'a pas été dit encore dans le désarroi des esprits et dans la fièvre des recherches. Ces Canadiens français, comme ils sont mal connus de nous et d'eux-mêmes! Pendant des siècles, ils ont vécu, orgueilleux défenseurs d'une tradition et d'un idéal, fermés et fidèles, et ils ont pris là deux plis: le pli de la défensive vis-à-vis des autres, mais aussi comme les grands orgueilleux, qu'ils me permettent de le dire, le pli de la timidité vis-à-vis d'eux-mêmes. Eh bien, je voudrais leur dire: "Non, vous n'êtes pas des Français d'aujourd'hui; non, vous n'êtes pas un supplément de la France. Vous êtes une création de la race française, ce qui est tout différent. Vous êtes quelque chose de parallèle, parti du même tronc. Vous jouez votre rôle, fidèles à votre tronc d'origine, mais jouez-le sur votre échiquier en Amérique, jouez-le carrément, jouez-le grandement, jouez-le avec audace, avec témérité, et surtout en transformant votre orgueil renfermé en une vaste confiance dans la vie et je vais vous dire comment."

Québec, pour ceux qui savent la regarder, n'est pas seulement la seule ville du continent américain, qui soit organisée dans un site à la française, avec une rivière, un port, une colline et un château, et autour du Château, des églises. Québec, ce n'est pas que cela, c'est le symbole d'une situation morale; c'est la forteresse dans laquelle il y a des églises, des monastères, des écoles. Dans ces églises, ces monastères et ces écoles, on a cultivé depuis des siècles une flamme désintéressée, non seulement la flamme religieuse, mais la flamme du classicisme, la flamme de l'idéal en soi. Et puis, autour de ces églises, de ces sanctuaires, de ces monastères, de ces écoles, se trouve une enceinte qui protège contre l'assaut ou la pénétration.

Je ne suis pas de ceux qui disent: Tout cela est arriéré. Je dis au contraire: Tout cela aujourd'hui est éminemment utile et salutaire, mais il faut, Canadiens, que quittant la position d'assiégés, vous preniez la position d'assaillants. Cela signifie qu'il faut que les Canadiens français se familiarisent d'abord avec les choses du siècle et qu'au lieu d'être uniquement des paysans, des prêtres, des professeurs, des magistrats et des avocats, ils deviennent des hommes d'affaires. Car, dans le monde présent, et vous le pensez bien, en Amérique plus qu'ailleurs, la puissance, c'est le pouvoir de l'argent et c'est la pire des choses. Je crois que si le Canada-français réagit dans ce sens, s'il oriente la jeunesse vers la conquête des affaires, il est capable non seulement d'y faire fortune, non seulement d'élargir son rayonnement, non seulement d'impressionner ses vis-à-vis, mais il est capable, j'en suis persuadé, d'apporter dans l'affairisme américain, aujourd'hui en désarroi, une méthode, une doctrine, un bon sens, une tradition qui n'existent nulle part ailleurs. Ce n'est point là une simple spéculation de l'esprit; pendant deux mois, j'ai eu devant moi des centaines et des milliers de jeunes Canadiens. Or, j'ai beaucoup roulé sur la terre, j'ai parlé devant de nombreux publics. Jamais je n'ai senti, chaque jour et quelquefois trois et quatre fois par jour, une telle vibration de tout mon être, un tel instinct qui me poussait, si j'ose dire à me donner tout entier à cette jeunesse qui attendait une doctrine, fût-elle douteuse, pourvu qu'elle fût organisée dans la désorganisation totale. Eh bien, de ce contact, j'ai gardé la certitude, certitude impartiale, qu'il y a, dans le Canada français, des ressources d'esprit, des ressources d'imagination et d'énergie qu'il suffit d'encourager, qu'il suffit de relâcher un peu pour qu'elles fassent du bien, non seulement au Canada, mais, je le répète, à l'Amérique tout entière.

Lucien ROMIER.

"Aca Nada" et non "Canada"

Longtemps on s'est demandé d'où venait le nom de Canada donné à notre pays. On a émis les hypothèses les plus fantaisistes comme les plus contradictoires. En voici une, parmi cent autres:

Après la découverte de l'Amérique, les aventureux "conquistadores" espagnols visitèrent l'actuel Canada avec l'espoir d'y rafler un précieux butin.

Mais leur expédition, loin de leur rapporter quoi que ce soit, leur valut quelques déboires amers. Les territoires du Nord de l'Amérique, au sol stérile, inculte, recouvert de neige et de glace une bonne partie de l'année, ne purent rien offrir à leur basse cupidité et ils repartirent dans le plus complet dénuement.

Pendant leur séjour dans le pays, ils ne cessèrent de traduire leur désappointement en qualifiant cette terre de "Aca Nada". Les indigènes ayant retenu ces deux mots les répétèrent si bien que, lorsque les Français s'établirent au Canada, ils prirent ces deux mots pour le nom du pays et l'adoptèrent.

Petit à petit, les deux mots se réunirent, cependant que tombait, à l'usage, la première lettre. C'est ainsi que fut baptisé "Canada" la terre que nous habitons.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Son Excellence Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard, est actuellement à administrer la confirmation dans le diocèse. Son Excellence se retire à l'Archevêché, entre ses courses apostoliques aux quatre coins de la province. Son Excellence a ordonné, le dimanche 4 juin, M. l'abbé Vinet à St-Pierre.

A la Cathédrale

Le Catéchisme continue à s'enseigner à l'école Norberry par les prêtres de la paroisse. Dimanche prochain aura lieu la communion solennelle des enfants de la paroisse. Les enfants seront en retraite depuis jeudi. Les nouveaux communiants accompagneront le S. Sacrement à la procession de la Fête-Dieu.

Mgr le Curé a recommandé à ses paroissiens d'entretenir les fosses de leurs morts. Quelques-uns ne s'en soucient guère. Il en coûte peu de couper l'herbe haute, de semer ou planter quelques fleurs. Ces actes, en soi si simples, nous font penser à nos morts.

Mgr Guy administrera la confirmation dimanche le 25 juin. Déjà les enfants sont à se préparer.

A l'hôtel de ville

Lundi soir une forte délégation de sans-travail est allée à l'hôtel-de-ville demander du secours ou du travail. Le maire de la ville est absent à Montréal dans les intérêts de la ville. Le Conseil a reçu la délégation et a écouté les délégués et leurs orateurs. Il n'y a guère moyen de faire plus pour le moment.

Entre temps, la situation n'a pas changé. Le Conseil a demandé qu'on nomme un administrateur. Il n'y a rien eu de fait encore.

La Fête-Dieu à St-Boniface

La grande procession de la Fête-Dieu aura lieu dimanche prochain à St-Boniface. Le départ aura lieu vers 7 heures. Les trois paroisses de la ville, auxquelles se joignent habituellement de nombreux fidèles, prendront part. Le parcours sera le suivant: avenue Taché jusqu'à Notre-Dame, rues du Collège, Provencher, Aulneau, Masson, Taché et retour à la Cathédrale. Les reposoirs sont cette année chez MM. Larivière et Painchaud. Toutes les associations pieuses marcheront en corps, précédées de leur bannière. L'on recommande le respect dû à la présence du très Saint-Sacrement.

La fête du 24 juin sera célébrée avec éclat

On nous informe que la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste sera célébrée cette année avec plus d'éclat que jamais. Les organisateurs sont à l'oeuvre et tout présage un beau succès. Le programme des fêtes sera publié dans le prochain numéro de la "Liberté"

Mort de M. Théophile Lavacque

M. Théophile Lavacque, de la rue Berry, est décédé vendredi dernier à l'âge de 70 ans. Il était né à Côteau Landing, P.Q. et était venu au Manitoba il y a plus de 50 ans. Il avait vécu à divers endroits de la province, au lac du Bonnet, à Abbéville et enfin à St-Boniface où il comptait de nombreux amis. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la Cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. C'est M. l'abbé A. Brunet qui a chanté le service.

Nos sincères sympathies à la famille.

La décoration des tombes à Saint-Boniface et Norwood

Les vétérans canadiens, français et belges ont fait leur pèlerinage annuel, dimanche après-midi, à Saint-Boniface, en souvenir de leurs camarades tombés outre-mer. Ils se sont d'abord rendus au monument des soldats belges, à l'église du Sacré-Coeur. Après la récitation de prières, les RR. PP. Chrysostome et Eleuthère ont adressé la parole en flamand, en français et en anglais. Le consul de Belgique, M. A. De Jardin, Mme Jean Van Landeghem, présidente des Dames auxiliaires belges, et M. Léon Michel, président des Réservistes

français, ont déposé des fleurs. Devant le monument aux soldats français, dans le cimetière de la cathédrale, la cérémonie a été présidée par M. l'abbé J.-A. Brunet. La procession s'est terminée par un office à l'église anglicane St. Philip's. Des fleurs ont été déposées, au nom de la ville de Saint-Boniface, par l'échevin N. Pirotton, qui dirigeait aussi la fanfare marchant en tête de la parade.

En l'honneur du juge Bernier

Une charmante réunion intime avait lieu jeudi soir pour fêter M. Joseph Bernier, à l'occasion de son élévation sur le banc comme juge de la cour de comté. L'assistance elle-même prouvait à quel point la nomination de notre distingué compatriote est populaire dans tous les milieux. Non seulement toutes les nuances politiques étaient représentées, mais on y voyait même d'anciens candidats adversaires de l'ex-député de St-Boniface. Les luttes électorales, quelle que soit leur violence du moment, ne créent pas parmi nous, Dieu merci, de divisions irréparables, et tous sans exception se sont réjouis sincèrement du succès de l'un des nôtres.

Le R.F. Joseph, qui présidait la soirée avec l'à propos et l'esprit qu'on lui connait, a félicité le nouveau juge et formé des voeux pour le succès de sa carrière judiciaire. Ont également pris la parole: l'hon. P.-A. Talbot, président de l'Assemblée législative; l'hon. sénateur A. Bénard, MM. Louis-Philippe Gagnon, capitaine Brown, Henri Lacerte, juge L.-P. Roy, Thomas Beaubien, Camille Fournier, Donatien Frémont.

M. le juge Bernier a remercié en termes très heureux pour la démonstration amicale qui lui était faite. C'est la première fois, a-t-il dit, qu'il re entièrement de son avis, ce qui ne se trouvait en présence d'un auditoil'a pas empêché de faire l'un de ses meilleurs discours . . .

C'est aujourd'hui que M. le juge Bernier prêtera serment devant l'hon. J.-E.-P. Pendergast, juge en chef du Manitoba.

La séance des Eclaireurs

Un regrettable malentendu a empêché la publication, la semaine dernière, de la séance des Eclaireurs qui eut lieu le dimanche 28 mai à l'Institut Collégial Provencher.

La population de St-Boniface a donné un magnifique témoignage du vif intérêt qu'elle porte à cette jeune organisation, en assistant nombreuse et empressée à cette représentation.

La séance s'ouvrit par un morceau de piano exécuté avec une parfaite assurance par le jeune MacKenzie. C'est un petit musicien plein de promesses.

L'Eclaireur Marcel Asselin présenta ensuite le Conférencier, le R.P. Scheipe, et s'acquitta de sa tâche avec une grâce charmante.

Le R.P. Scheipe nous parla du Scoutisme. Inutile d'ajouter que par sa parole chaude et convaincante, il sait toujours tenir son auditoire sous le charme. Il nous apprit en outre que plusieurs grandes firmes d'Angleterre et d'autres pays employaient de préférence des scouts, vu le grand sens d'honneur de ces derniers.

Après la conférence, M. l'abbé Lévêque, aumônier des Eclaireurs, nous expliqua les différents et multiples devoirs qui leur incombent et les questionna sans préparation sur leur savoir, leurs méthodes et leur manière d'agir en diverses circonstances de la vie scoute. Tous répondirent avec assurance, prouvant ainsi que leur bagage de connaissances en cette matière est déjà assez considérable et qu'ils ne sont pas demeurés oisifs depuis leur entrée dans le scoutisme.

Un incident surtout intéressa vivement l'auditoire. Ce fut la diligence et l'habileté avec lesquelles les Eclaireurs donnèrent les premiers soins à un blessé (de circonstance) qui s'était fracturé la jambe. Trouver l'endroit de la fracture, l'entourer de bandages au moyen de leurs foulards, confectionner un brancard avec des bâtons et des paletots, l'y installer confortablement fut pour ces petits braves l'affaire d'un instant.

Le programme nous présenta ensuite deux gracieux numéros: une déclamation par le jeune Molloy, et une chanson de Botrel, "Les manants", par Aug. Thérimbert, ténor, et Pierre Raymond, baryton. Ces artistes en herbe charmèrent l'auditoire.

Le dernier numéro de la soirée fut un magnifique tableau d'une scène de campement. Le soir, dans une forêt, les arbres, le feu du bivouac, les Eclaireurs couchés ou assis autour du feu et chantant, avant le repos de la nuit, des chansons et des cantiques, exécutés avec ensemble et harmonie. Tableau saisissant et bien réussi.

Nous devons des remerciements aux Eclaireurs pour cette jolie et intéressante soirée. Espérons que d'autres suivront dans l'avenir. Remerciements sincères également à MM. M. Prud'homme, M. Meunier et B. Vermander pour le précieux concours qu'ils ont si gracieusement prêté pour le succès de cette séance.

Pour mettre en conserve les fruits et les légumes

Une démonstration des nouvelles méthodes de conserver les fruits et les légumes, ainsi que de la méthode de conserver les fruits sans se servir de sucre, sera donnée par Mlle Alexander dans la grande salle de l'école Provencher le mercredi 28 juin à 2 h. 15. Toutes les dames sont invitées à y assister.

L'entrée sera gratuite. Cette démonstration est sous les auspices des commissaires du district scolaire de Saint-Boniface.

Assemblée de l'Association des contribuables

Vendredi dernier, à l'école Taché, avait lieu une importante assemblée de cette association. L'année dernière, au-delà de $300,000 avaient été dépensés pour fins de charité. Certaines rumeurs laissaient comprendre que des abus étant tolérés, un comité avait été nommé, il y a cinq semaines, pour étudier les faits. M. H. Sutherland, un ancien maire, présenta le rapport. Il fit remarquer qu'en aucune façon il ne voulait faire tort à personne, mais que la justice demandait que les faits soient éclaircis. Cela donna lieu à un chaud débat auquel prirent part MM. les échevins Pirotton, Van Belleghem, Hansford, M. le député Lawrence et l'ex-maire McLean. Présentement, quelques cas d'abus se jugent à la cour de police. L'assemblée étant composée de diverses factions, il ne fut pas pris de vote.

A la prochaine assemblée, seuls les contribuables seront admis. M. Antonio Lanthier présida avec tact et fermeté cette houleuse assemblée. Il se tient à la disposition des contribuables pour l'obtention de cartes de membres de l'association.

Institut Collégial St-Joseph

Le 31 mai avait lieu le couronnement des reines de mai et de leurs dames d'honneur, par notre dévoué Pasteur, Mgr W. Jubinville, P.D. V.G. Heureuses étaient les élèves qui reconnaissaient leurs parents dans l'assistance venue pour applaudir aux succès en instruction religieuse.

Thérèse Joyal et Marie Solomon ayant conservé le plus haut pourcentage, la première au 1er cours français, la deuxième au 1er cours anglais, sont proclamées les reines de mai. A elles, revient l'honneur de consacrer le jeune royaume à la Sainte Vierge.

La première de chacun des autres cours de catéchisme est acclamée comme dame d'honneur. Voici les noms des lauréates: Jacqueline Deniset, Audrey Benoit, Irène Phaneuf, Thérèse Syrenne, Pauline Simon, Thérèse Fontaine, Annie Susiek, Léonie Vyvermann, Marcelle Masserey, Thérèse Bélanger, Madeleine Bernier, Berthe Grandmont, Aline Baril, Denise Fourneaux, Noëlla Raymond, Jean Marvelede, Marie Fossin, Yvette Mousseau, Laurette Gentes, Mary de Klerck, Lucile Boily, Annette Poitras, Irène Janssens, Jeanne Pritchard, Lucile Jolivet, Thérèse Pambrun, Lorraine Arpin, Madeleine Robitaille, Yvonne St-Pierre, Yvonne Bougeault.

Au tableau d'honneur du mois de mai

Grade XII. — Instruction religieuse. — Thérèse Joyal, Marie Solomon, Simone André, Alice Lemay, Irène Gagnon, Jennie Bodz.

Grade XI. — Jacqueline Deniset, Georgette Bissonnette, Thérèse Desautels, Juliette Couture, Jeanne Corbeil, Audrey Benoit.

Grade X. — Irène Phaneuf, Denise Gaudette, Florence André, Denise Pelletier, Elsa De Leeuw, Ella Gagnon.

Grade IX. — Thérèse Syrenne, Léa Dussault, Cécilia Pichette, Lorraine St-Godard, Annette Perrin, Jeanne Croteau.

Cours commercial, 2ème année. — Excellence: Jeanne Desrosiers, Thérèse Marcoux, Maria McFetridge, Stella McDougall, Cécile Bibeau, Laure Bocan, Florence Henri, Noëlla Marcoux.

Cours commercial, 1ère année. — Excellence: Cécile Toupin, Elsa De Leeuw, Olga Poirier, Violet Anderson, Madeleine Dugal, Ida Dupas, Vera Munsley, Berthe Duyvejonck, Marie-Jeanne Dhoore, Anne-Marie Pambrun, Marguerite Maire, Elise Maire.

Grade VIII A. — Instruction religieuse. — Thérèse Fontaine, Blanche Martin, Alice Gaudreau, Estelle Desjardins, Annie Théberge, Annie Susick.

Grade VIII B. — Instruction religieuse. — Pauline Simon, Patricia Desjardins, Annette Bérubé, Angèle André, Jeanne Chavanne, Claire Boucher.

Elèves ayant conservé les plus hauts pourcentages en classe:

Grade VII (A). — Marcelle Masserey, Odile Desautels, Arzélie Thérien.

Grade VII (B). — Jennie Skibo, M.-Paule Aubert, Kathleen Miller.

Grade VI (A). — Madeleine Bernier, Jacqueline Gagnon, Françoise Trudeau.

Grade VI (B). — Marguerite Decloux, Marie Delalleau, Georgeline Gagnon.

Grade V (A). — Thérèse Blais, Rita Muller, Denise Fourneaux.

Grade V (B). — Aline Baril, Berthe Brunet, Yvonne Asselin.

Grade V (C). — Noëlla Raymond, Albertine Guigne, Lucile Gingras.

Grade V (D). — Shirley Benoit, Marguerite Roch, Margaret Leeson.

Grade IV (A). — Marie Fossin, Marcelle Ferland, Thérèse Guénette.

Grade IV (B). — Yvette Mousseau, Irène Rondeau, Aline Voyer.

Grade IV (C). — Paula Berbelaere, Helen Stankovic, Elisabeth Hoenderop.

Grade III (A). — Adèle Mousseau, Rose-Marie Marcoux, Lucile Lacerte.

Grade III (B). — Yvette Fourneaux, Marie Landry, Alice Guenette.

Grade III (C). — Mary Morez, Olga Susick, Georgette Stubbs.

Grade II (A). — Mariette Sicotte, Louise Bernier, Thérèse Harris.

Grade II (B). — Stella Leduc, Delphine Vyverman, Irène Barnabé.

Grade II (C). — Suzanne Tremblay, Lucile Boily, Hortense Sicotte.

Grade I (A). — Madeleine Pelletier, Thérèse Pambrun, Corinne Patenaude, Alice Péloquin.

Grade I (B). — Laurence Arpin, Hermance Johnson, Marie-Rose Perron.

Grade I (C). — Aileen Mollison, Dorothy Dougall, Jeanne Pritchard.

Cours préparatoire (A). — Madeleine Robitaille, Thérèse Mondor, Bernadette LeBreault, Lauretta Dumont.

Cours préparatoire (B). — Yvonne St-Pierre, Cécile Lévêque, Cécile Bouvier.

LA VIE AU COLLEGE

Conventum 1923-33

Les Rhétoriciens de 1923 tiennent actuellement leur premier Conventum. On les voit déambuler aux abords du Collège, arpenter les corridors d'un pas de conquête, frapper aux portes des Pères, leurs anciens professeurs ou condisciples. Exclamations! Rires!

En un certain sens ce conventum est historique. Dans l'année même de l'incendie du vieux collège, il en marque la résurrection et sa devise en est le symbole. "Flamma propriore calesco." Flamme d'amitié vraiment fraternelle avivée par l'épreuve d'où l'on renait avec une éternelle jeunesse.

Et c'est pourquoi, sans doute, ce Conventum déborde d'enthousiasme et de promesses. Tous les confrères y prendront part.

Tuckett arrivé de Québec depuis dix jours. Le Cierge, débarqué avec grand soin du train de l'Ouest vendredi. Matthieu quitte en ce moment le fin nord de la Saskatchewan en jurant qu'il arrivera au moins pour le banquet. Medeleine se roule péniblement sur les chemins de Starbuck. Le cor de Roland s'est fait entendre bien loin par delà les monts de Mariapolis.

Hier soir, première réunion offerte par Tuckett. Tomate, maître des cérémonies, sous la présidence de monseigneur 8 (un s minuscule s. v. p. M. le typographe). On a commencé à faire le bilan de ces dix années. Quatre prêtres. Un Jésuite. Quatre pères de famille. Neuf enfants. Un médecin. Un pharmacien. Un musicien, etc.. Le plus grosse des deux colombes a lorgné tristement la plus grande qui doit bientôt partir au loin. Fantôme a maigri. Venu a discuté pertinemment de lait comme exception à l'axiome du liquide en matière de jeûne. Titurn a juré de se venger dès demain soir avec la complicité secrète de Tivan.

Tivieux... que n'étais-tu là . .

CHRONIQUEUR.

Lundi, ce 12 juin 1933.

Baptêmes

Le 7 mai — Marie-Lédine-Denise-Collette, enfant de Paul Huot et de Bertha Morier. Parrain, Charles Huot; marraine, Simone Huot.

Le 10 mai — Marcel-Joseph-Elphège-Youville, enfant de Joseph Perreault et de Bernadette Letendre. Parrain, Louis Perreault; marraine, M.-Jeanne Perreault.

Le 12 mai — Joseph-Edmond Emile, enfant de Camille Teillet et de Sara Riel. Parrain, Joseph Aubertin; marraine, M.-France Teillet.

Le 14 mai — Marie-Louise-Hélène, enfant de François St-Pierre et de Alice Green. Parrain, Auguste Decloux; marraine, Hélène Adam.

Le 14 mai — Joseph-Georges, enfant de Jean-Baptiste Paquin et d'Emilie Belva. Parrain, Louis-Ernest Michaud; marraine, M.-Louise Laforme.

Le 14 mai — Marie-May-Elisabeth, enfant de John Taché-Rowan et d'Eva Lavergne. Parrain, Grégoire Bérard; marraine, Elisabeth Rowan.

Le 14 mai — Joseph-Edmond-Gérard, enfant de Maurice Petit et d'Emma Dumaine. Parrain, Edmond Petit; marraine, Lucie Dumaine.

Le 21 mai — Louis Philippe-Ernest Josaphat-Adrien, enfant d'Antonio Rousseau et de Marie-Anne Clément. Parrain, Josaphat Daignault; marraine, Adrienne Lavallée.

Le 21 mai — Marie-Lorraine-Rita, enfant de Dangeville Gosselin et de Cécile Gauthier. Parrain, David Gauthier; marraine, Elmina St-Laurent.

Le 21 mai — Marie-Séraphine-Agnès, enfant de Ernest Fortin et de Laura Labossière. Parrain, Julien Moreau; marraine, Séraphine Montagnon.

Le 21 mai — Marie-Madeleine-Joceline, enfant d'Adélard Goyette et de Simone Guyot. Parrain, Gilles Guyot; marraine, Léonie Guyot.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE !

16 juin

Catherine Ziegler, Transcona, 12 ans.

Jean Picton, Haywood.

17 juin

Béatrice Champagne, Saint-Norbert, 12 ans.

18 juin

Nora Watson, Saint-Léon, 13 ans.

Hubert Duyvejonck, Académie Provencher, Saint-Boniface.

Amédée Trudeau, Ile-des-Chênes, 10 ans.

19 juin

Juliette Rodrigue, La Broquerie.

20 juin

Marie-Louise Lamothe, Saint-François-Xavier, 9 ans.

Lucien Trudeau, Ile-des-Chênes, 8 ans.

21 juin

Adola Lapierre, Mariapolis, 11 ans.

Ovide Gallant, Transcona, 10 ans.

DEVOIRS SOCIAUX

Aujourd'hui, mes petits amis, nous allons aborder un sujet bien sérieux que nous nous efforcerons d'adapter à votre âge: vos devoirs envers la société.

Tout d'abord, voyons ce qu'est le devoir. Si nous vous en demandions la définition, vous répondriez tous: "C'est ce que nous devons faire, ce que Dieu, nos parents, nos maîtresses, notre conscience nous commandent".

Vous reconnaissez donc qu'en dépit de votre jeunesse, vous avez des devoirs à remplir. Oui, mes enfants, et à mesure que vous croîtrez en âge, ces devoirs se feront plus graves et plus impérieux.

Le premier, celui qui implique tous les autres, c'est votre devoir envers Dieu de qui vous avez tout reçu, à qui vous devez tout subordonner. Viennent ensuite les devoirs envers vous-mêmes: fuite du péché, pratique de la vertu, conservation de la santé, de la vie.

Un troisième devoir imposé par Dieu enseigne à se dévouer pour ses semblables, à se renoncer pour eux et résume tout le problème social chrétien: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même."

Par ce mot "prochain", on entend non seulement nos parents, camarades, voisins, mais tous ceux qui composent la société dans laquelle nous vivons, tous les hommes du monde entier, sans exception. Envers tous, nous avons des obligations de justice et de charité, car nous recevons d'eux des bienfaits, nous tirons profit de leurs talents, nous ne pouvons pas plus nous passer de leur secours qu'ils ne peuvent se suffire sans notre aide.

Tout cela vous semble bien aride, peut-être? Voici quels sont les devoirs de justice d'un enfant de votre âge envers son prochain: rendre à chacun ce qui lui revient, réparer le dommage qu'on a causé, ne pas s'approprier ce qui ne nous appartient pas, par exemple l'argent de nos parents, les crayons de nos camarades, les fruits, les fleurs de nos voisins. En un mot, respecter tous les hommes dans leur vie, leurs biens, leur réputation.

A cette vertu de justice un peu austère, s'allie une douce compagne: la charité, qui nous fait aimer notre prochain non pas seulement en paroles, mais en actes. Bien remplir son devoir social de charité, c'est avoir de la compassion pour ceux qui souffrent, ne jamais plaisanter au sujet d'un défaut corporel dont est affligé un camarade ou quelque vieillard, aimer les pauvres, les traiter avec égards, prévenir les désirs de ceux qui nous entourent, éviter de faire de la peine, nous efforcer de rendre la vie agréable aux autres.

Voilà, mes petits amis, en quoi consistent nos devoirs envers la société au milieu de laquelle nous vivons. Vous voyez que malgré leur austérité apparente, ces deux mots: "devoirs sociaux" n'ont, dans la pratique, rien de bien mystérieux. Remplir son devoir social, c'est tout simplement sacrifier son intérêt particulier pour le bien général, c'est imprégner ses paroles et ses actions des préceptes de charité et de justice chrétiennes appris dans le petit catéchisme.

Le remède à toutes les injustices du monde entier est dans l'observance de ces deux vertus par chacun de nous en particulier. On ne peut trop s'efforcer de le comprendre et d'y conformer sa vie.

MERE-GRAND.

AIMEZ-VOUS LES CONFITURES?

Mito, le fils de M. Plant, le jardinier, aime beaucoup les confitures, ce qui ne l'empêche pas d'être un petit garçon bien doux et bien aimable comme on dit de lui dans le voisinage.

Ah!... les confitures!... Mais les parents de Mito, hélas! n'en possèdent plus que deux pots qu'ils désirent garder pour le cas où la tante Juliette et la cousine Rosine viendraient leur rendre visite; et comme tante Juliette et cousine Rosine ne viennent que tous les deux ou trois ans, Mito est ennuyé.

Et, comme aussi, d'autre part, Mito n'est pas égoïste, il fait profiter tout le monde de son ennui en sanglotant à haute et hurlante voix.

Mais rien ne sert de pleuror, il faut crier à point, nous l'allons montrer tout à l'heure.

Souvent, le matin, M. Plant s'assure la compagnie de Mito pour aller faire les emplettes nécessaires au ménage, autrement dit il l'emmène au marché.

Or, un matin, un matin comme les autres matins, un matin avec un ciel, des arbres, des gens dans les rues, un matin tout à fait ordinaire, M. Plant demande à Mito de vouloir bien l'accompagner dans ses courses:

— Mets tes chaussures et viens avec moi, lui dit-il.

Et M. Plant lui-même enfile et lace ses bottines, et c'est justement là que l'histoire devient tragique.

Le pauvre M. Plant, en effet, est sujet à de fortes douleurs qui lui martyrisent les membres inférieurs, et il est rare qu'il puisse supporter ses chaussures plus de quelques minutes.

Or, ce matin-là était justement tellement pareil aux autres matins, qu'après avoir marché peu de temps, M. Plant se sentit incapable d'aller plus avant ou de revenir en arrière.

Mito et lui étaient alors à mi-chemin entre leur maison que l'on voyait en levant la tête, — à condition d'ouvrir les yeux, — et le marché.

— Mito, dit M. Plant, je n'en puis plus, va quérir mes souliers.

— Bien, papa.

Et Mito retourne en courant bien vite.

Il trouve sa mère affairée dans la cuisine et, tout essoufflé, lui dit:

— Maman, papa m'a...

— Allons, allons, calme-toi, ne dis pas de bêtises.

— Eh bien! papa, maman, m'...

— Tu t'embrouilles! tu t'embrouilles! parle comme il faut, je t'en prie.

— Voici: papa m'a dit de te dire qu'il avait dit que je revienne manger les pots de confiture!...

— Tu es fou! Mon fils est fou!

— Tiens, tu vas voir...

Et Mito ouvre la fenêtre, d'où l'on aperçoit son honorable père qui l'attend avec patience; et puis, le plus fort qu'il peut, il se met à hurler:

— Hep! Papa!... Un seul ou les deux?

— Mais les deux, voyons, les deux! crie M. Plant.

Et Mito:

—Que te disais-je, maman?

Fêtons le Sacré-Coeur

Le 23 juin

Voulez-vous le règne de la Paix, de la Charité, de la Fraternité?

Allez au Sacré-Coeur de Jésus, le Prince de la Paix, le Roi d'amour.

Célébrez avec solennité sa fête le 23 juin.

Assistez aux offices solennels de votre paroisse.

Communiez avec amour pour le consoler.

Faites amende honorable pour les crimes du monde.

Intronisez le Sacré-Coeur de Jésus au foyer, dans les pensionnats et les écoles.

Renouvelez vos consécrations individuelles, familiales et publiques.

La veille, faites l'heure sainte.

Apôtres du Sacré-Coeur, préparez-lui une journée triomphale.

UN PEU DE BOTANIQUE

(Suite)

13 mai. **Deuxième jour de floraison.**

7 heures du matin. Le ciel est serein; le soleil répand des flots de lumière. La chaleur est moyenne. Le capitule s'ouvre; les ligules du premier lot ont presque pris déjà leur position de la veille en entraînant les styles. Les stigmates font un tour et demi. Des fleurettes du mamelon d'hier préparent leur épanouissement; leurs ligules s'inclinent vers l'intérieur en forme de petites cornes; elles se sont donc beaucoup allongées depuis la veille. Elles enveloppent encore leurs styles; elles se croisent entre elles, et cachent le centre du capitule. Reste-t-il des fleurs fermées? J'appelle ces fleurettes qui commencent à s'ouvrir le second lot.

10 heures du matin. Les fleurettes du second lot se sont développées comme celles du premier lot la veille. A cette heure leurs ligules sont repetées vers l'extérieur; les styles commencent à s'allonger, et à se dégager, en même temps que les anthères.

Par contraste les ligules du premier lot semblent s'être allongées et élargies; leurs styles et stigmates présentent un commencement de flétrissure; leur diamètre diminue par endroits; ils semblent fatigués, en comparaison des styles du deuxième lot; ils sont penchés.

Un peu de nectar dans les corolles des deux lots; plus abondant dans le premier.

Au centre repose un mamelon de fleurettes encore fermées. Il est petit.

2 heures du soir. Les fleurettes du mamelon central n'ont pas changé d'aspect.

Le second lot a passé par les changements du premier lot la veille. Inutile de détailler. Il est important de noter que les ligules ne semblent pas avoir crû beaucoup; elles sont petites à côté de leurs soeurs plus vieilles d'un jour.

Dans le premier lot, le flétrissement commence ou s'accentue; les styles et stigmates rapetissés, tordus, paraissent misérables. Les ligules commencent à se faner.

Un peu de nectar dans le second lot; dans le premier il y en a davantage.

6 heures du soir. Le capitule est à moitié fermé. Nous pouvons facilement comparer cependant les ligules du premier et du second lot de fleurettes. Dans le second lot elles sont plus courtes, et m'empêchent de voir les stigmates enroulés du même lot. Le mamelon de fleurettes fermées est caché.

Avec le coucher du soleil le capitule va se fermer complètement comme la veille.

14 mai. Troisième jour de floraison

—7 heures du matin. Le capitule est ouvert à moitié. Les ligules du premier lot de fleurettes sont redressées, et dépassent de beaucoup les ligules du deuxième lot.

Des ligules de ce lot, les unes sont encore fermées, les autres sont déjà fortement flétries et enroulées. On ne voit pas bien à l'oeil nu les styles et les stigmates. A la loupe, on s'aperçoit que les stigmates sont enroulés en spirales d'un tour et plus.

Au centre les fleurettes encore fermées la veille commencent à redresser leurs ligules. Appelons ces dernières fleurettes le troisième lot.

10 heures du matin. Inutile de donner des détails sur les fleurettes des deuxième et troisième lots. Elles présentent les mêmes aspects qu'avaient la veille à la même heure leurs soeurs plus vieilles d'un jour. Les ligules ne se sont cependant pas beaucoup allongées dans ces deux lots.

Quel changement note-t-on dans les fleurettes du premier lot, en ce troisième jour de leur floraison. Je remarque que les ligules se flétrissent plus rapidement. On constate que déjà les styles et les stigmates sont complètement flétris.

Dans quelques corolles du premier lot, on trouve un peu de nectar; il y en a davantage dans les corolles des deuxième et troisième lots.

2 heures du soir. La remarque faite pour les fleurettes des deuxième et troisième lots à dix heures, s'applique encore à cette heure.

Les ligules du premier se flétrissent plus rapidement encore. A peine quelques-unes d'entre elles sont reconnaissables. Les autres sont tordues, enroulées, repliées sur elles-mêmes, et en désordre. Les tubes de la plupart des corolles sont déjà fermés.

Très peu de nectar doit être disponible dans ces fleurettes du premier lot. Il y en a davantage dans les autres.

5 heures du soir. Le capitule commence à se fermer comme la veille. Toutes les fleurettes sont ouvertes; mais le premier lot est presque flétri.

15 mai. Quatrième jour de floraison du capitule

7 heures du matin. Le capitule est un peu moins ouvert que la veille à la même heure. Je constate que sont rares les ligules encore dressées du premier lot. Toutes ses fleurettes sont flétries déjà.

10 heures du matin. Il n'y a plus rien à enregistrer sur les fleurettes du premier lot. Leur flétrissure est consommée. Quant aux autres fleurettes, elles ont subi les changements que nous avons déjà observés.

2 heures, 5 heures du soir. L'aspect des fleurettes est connu par les observations précédentes. Les deux lots de fleurettes continuent à se flétrir, de la façon enregistrée auparavant. A cinq heures, les bractées sont plus rapprochées que la veille.

Il y a eu du nectar surtout dans les fleurettes du troisième lot.

16 mai. Cinquième jour de floraison du capitule

J'ai fait les observations aux mêmes heures que les jours précédents. Leurs résultats se condensent en peu de lignes. Au matin les bractées étaient à peine ouvertes, à 10 heures, elles s'étaient un peu écartées; tous les styles et les stigmates étaient fanés, courbés; presque toutes les ligules étaient flétries. Les tubes des corolles étaient pour la plupart aplatis. Rares étaient les fleurettes qui produisaient du nectar.

A deux heures, les fleurettes du troisième lot étaient toutes flétries et les bractées commençaient à se fermer. A cinq heures, elles se sont rapprochées complètement, en serrant l'amas des ligules et styles morts. La floraison du capitule est finie; elle a duré cinq jours, au milieu de changements continus, et de péripéties, qui font d'elle un vrai roman. Lisez ce roman de la nature.

UN PETIT MOT...

Savez-vous que vous êtes tous plus gentils les uns que les autres, petits enfants chers à mon coeur? Avec quelle joie j'ai savouré vos fraîches pensées, vos gentillesses, vos compliments! Venant de vous, ces douceurs me sont bien précieuses et agréables. Et que de nouvelles intéressantes! Oui j'aimerais bien reproduire chacune de vos charmantes petites lettres, afin de récompenser l'amical empressement que vous apportez à m'écrire presque chaque semaine.

Vous voyez venir les grandes vacances avec bonheur. Cela se comprend. Les plaisirs sont de votre âge. Mère-Grand, elle, se désole. Ces deux longs mois de silence lui font un peu peur! Aura-t-elle le plaisir de rencontrer quelques-uns de ses chéris au cours des vacances? Sa petite amie Yvonne Ferland, par exemple, qui se propose tout comme nous une promenade à Lorette?

Cet extrait du "Rayon" (journal des élèves du couvent de Saint-Léon) m'a vivement intéressée, Victorine, et je vous en remercie. Vous êtes bien privilégiées d'avoir, dans votre paroisse, des cérémonies religieuses aussi grandioses.

Maintenant que vous m'avez fait espérer cette photo, petite Annette, il ne faut pas trop me faire languir...

Mes petits amis sont tous bien fidèles à réciter l'invocation: "Coeur Sacré de Jésus, que votre Règne arrive! pour la conversion des infidèles, pendant le mois de juin? Ne manquez pas, chers enfants, de m'envoyer ce bouquet spirituel, avant de quitter votre école.

Je vous engage à découper et à lire avec attention cette étude sur la floraison du Pissenlit commencée la semaine dernière et qui se termine cette semaine. Tous vous pouvez suivre ces manifestations décrites si clairement par notre distingué collaborateur. Le temps des vacances est propice à une étude de ce genre; ce ne sont certes pas les spécimens de pissenlit qui vous feront défaut!

Bon courage et grand succès pour vos examens, mes chers enfants! Que partout les petits amis de Mère-Grand se distinguent!

Robert Ireland, Lucienne Précourt, Wilfrid Morin, Eddie Lamothe, Thérèse Regnier, Saint-François-Xavier; Béatrice Champagne, Bernadette Leclair, Antonia Girouard, Irène Firmin, Yolande Millier, Irène Champagne, Verna Pappenfus, Céline Godin, Elie-Anne Godin, Lina Patenaude, Yolande Kenny, Dora Ouimet, Marie-Antoinette Gousseau, Juliette Ouimet, Renée Lemire, Annette Carrière, Yvonne Ferland, Stella Zemla, Saint-Norbert; Eveline Delorme, Carmel Baril, Marie-Joseph Marcotte, Simone Bockstael, Saint-Adolphe; Flore Martel, Rose-Alma Grenier, Victorine Vigier, Cécile Lesage, St-Léon.

M.-G.

CARNET DU "COIN"

Mon petit ami, Eddie Lamothe, Saint-François-Xavier, a la grande joie de vous apprendre qu'il a un petit frère nouveau, André. Un poupon "beau et gentil, qui rit avec son bon ange parfois."

Ma petite amie, Thérèse Regnier, de Saint-François-Xavier, est aussi bien heureuse de vous faire part de la naissance de sa petite soeur, Carmel, née le 3 mai et baptisée le 7.

Une autre gentille petite amie, Jeanne d'Arc de Moissac, de Saint-Norbert, a le grand bonheur de vous annoncer la naissance d'une petite nièce, Mare-Agnès-Thérèse Belland, à Saint-Paul, Alta, le 1er mai.

LIVRES A LIRE

Contes et récits canadiens pour la jeunesse étudiante

Les six titres de cette série de livres pour enfants, que vient de publier l'éditeur Albert Lévesque, ont été spécialement choisis pour les jeunes de 10 à 12 ans. Ecrits par des écrivains bien connus, ces ouvrages, les uns historiques, les autres légendaires, se font remarquer par leur style facile et léger, autant que par les illustrations artistiques et variés.

Ce sont d'abord deux ouvrages de l'abbé Lionel Groulx: "Les Rapaillages", croquis et souvenirs du terroir, récits de moeurs et de traditions ancestrales; puis "Chez nos Ancêtres", incursion de l'éminent historien dans la vie familiale, féodale et paroissiale de nos ancêtres. Quoique d'un genre plus sévère que "Les Rapaillages", cet oeuvre retient facilement l'attention des enfants, tellement un souffle de patriotisme et d'enthousiasme lyrique circule dans chaque page.

Dans la "Fée des Castors" et "L'Ogre de Niagara", Maxine a imaginé une légende autour des principales richesses géographiques de notre pays. C'est ainsi qu'elle raconte, dans chaque petit volume, l'histoire de la Fée des Castors, de l'Ogre de Niagara, de la Fée du Mont-Royal, de la Fée des Erables, de la Fée du Cap Diamant, de la Sirène des Mille Isles, du Sorcier du Saguenay, des sept Géants des marches de pierre (Les Chutes Montmorency) et la Légende de la Mer bleue.

Les autres ouvrages de cette série ont été écrits par Marjolaine sous le titre "Aux Bambins Canadiens" et "Aux Fillettes Canadiennes". Ce sont des contes moraux destinés les uns aux petits garçons, les autres aux fillettes. Il s'agit de petites aventures, d'où se dégage une leçon d'éducation morale. Chaque récit est une anecdote complète dont l'intrigue retient, sans effort, l'attention des jeunes.

Les ouvrages de cette série sont de format 5¼x8, illustrés, avec couverture en trois couleurs. Une description détaillée de cette série est donnée dans le catalogue spécial des livres de récompenses, envoyé gratuitement sur demande par les Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis Montréal.

Brochures sur nos animaux domestiques pour les enfants

Les Editions Albert Lévesque viennent de lancer sur le marché une série de brochures pour les enfants de 8 à 10 ans, qui ne manqueront pas de réjouir les professeurs et les parents. Ces douze ouvrages de 64 pages, contenant chacun 14 vignettes, sont consacrés au chien, au chat, au cheval, à la vache, au porc, au mouton, au coq et à la poule, au pigeon, à l'oie et à la dinde, au lapin et au lièvre, au canard, et à l'oiseau de maison.

"Cette série, nous explique l'éditeur, en est une des leçons de choses plutôt que des livres de prix proprement dits. Elle s'impose, plus par sa grande utilité que par l'agrément qu'elle fournira aux tout jeunes. L'intention de l'auteur et de l'éditeur est de parvenir, par des petits ouvrages, jusqu'aux parents, par l'intermédiaire de leurs enfants. Nos animaux domestiques sont trop méconnus, surtout dans les centres urbains. Cette série, par ses nombreuses illustrations, piquera la curiosité native des enfants et les invitera à poser des questions aux parents et professeurs. C'est ainsi qu'elle jouera un double rôle éducatif et instructif pour l'enfant, les parents ou le maître. Quelques expressions pourront paraître savantes pour des enfants. Mais si à cet âge on ne les entraîne pas à enrichir leur vocabulaire, à comprendre et retenir le sens exact des termes justes, nos enfants courent le risque de ne jamais le faire plus tard."

Cette série de brochures devrait se trouver dans chaque foyer, et chaque petit ouvrage être expliqué aux enfants qui, à l'aide des nombreuses illustrations en retiendront facilement les explications. Ces petits livres sont de format 4½x6, imprimés avec différentes couleurs d'encre, ce qui leur donne un cachet artistique du meilleur goût. On peut se les procurer aux **Editions Albert Lévesque, 1735,** rue Saint-Denis, Montréal et dans toutes les librairies assorties.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-François-Xavier, Man.

le 2 juin 1933.

Chère Mère-Grand,

Je vais tous les jours à l'école et j'aime bien cela. Depuis le commencement de l'année, je suis la première de mon grade.

Mes deux petit frères ont écrit leurs examens français. Moi, j'ecrirai l'année prochaine.

Chère Mère-Grand, je vous aime bien et je voudrais bien vous connaître.

Nous avons deux beaux petits chiens bruns. Ils s'appellent Sport et Rover. Quand j'arrive de l'école, je les appelle, ils sautent et me font des joies. J'aime beaucoup à les caresser.

J'aimerais donc avoir une petite soeur pour jouer avec elle; mais je dois me contenter de Florence et Noëlla, mes petites poupées.

Votre petite fille qui vous aimé et qui pense souvent à vous.

Lucienne PRECOURT.

* * *

Saint-Adolphe, Man.

le 31 mai 1933.

Chère Mère-Grand,

Il a plu beaucoup ces jours derniers, cela doit avoir fait du bien aux récoltes et doit avoir détruit quelques sauterelles. Nous avons prié à cette intention durant les Rogations. Le Bon Dieu nous a exaucés, aussi nous l'en remercions de tout coeur et nous espérons qu'il donnera à tous les cultivateurs une abondante moisson.

J'ai trouvé les examens français assez faciles. J'espère avoir passé. Maintenant nous étudions pour les examens anglais. Je travaille fort car je voudrais avoir un bon résultat; mon cher papa et mes bonnes tantes seraient si contents.

C'est regrettable que le mois de Marie soit fini, car il est bien beau. Nous avions une belle lecture tous les soirs sur les "Apparitions de Lourdes"; c'est très touchant.

Le jour de l'Ascension était le 15e anniversaire de ma naissance. J'ai eu de beaux cadeaux: un album, un porte-plume en argent et de jolies images. Je commence à vieillir, il faut que je sois un peu plus sérieuse, ne pensez-vous pas, chère Mère-Grand?

Nous nous préparons ces jours-ci à une grande fête le 4 juin: la Canonisation du Bienheureux André-Hubert Fournet.

Notre Mère Supérieure est rendue en France depuis quelques semaines et va être à Rome pour cette circonstance. C'est une grande grâce.

Elle va solliciter une bénédiction toute spéciale pour nous du Souverain Pontife. Sans doute qu'elle va aussi penser à vous puisque vous êtes la "Grand'Mère" de ses chères enfants.

Je vous quitte, chère Mère-Grand, en vous embrassant bien fort.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup et qui prie pour vous tous les jours.

Carmel BARIL.

* * *

Couvent de St-Norbert

le 1er juin 1933.

Chère Mère-Grand,

Voilà longtemps que je ne vous ai pas écrit. Hier soir, nous avons eu une petite séance et Mgr Jubinville est venu y assister. Moi, j'ai fait une pièce "Comme Grand-papa" et j'étais habillée comme un grand-père et Anne Carrière a fait "Comme Grand'maman" avec moi. C'était drôle.

Nous allons être confirmés le 17 juin. Moi, j'ai hâte de recevoir le Saint-Esprit et je serai meilleure aussi, car Il va m'éclairer.

Irène Pappenfus a été opérée pour l'appendicite et nous avons prié beaucoup pour elle. Je travaille bien fort afin de pouvoir passer dans le grade VI l'année prochaine.

Votre petite-fille,

Yolande MILLIER

Jean et Jeanne à la pèche

Jean s'en est allé de bon matin avec sa soeur Jeanne, une gaule sur l'épaule, un panier sous le bras ...... La rivière coule claire sous les saules argentés. Jean et Jeanne n'aiment la rivière ni pour les verts feuillages de ses bords, ni pour ses eaux pures où le ciel se mire. Ils l'aiment pour le poisson qui est dedans.

Ils s'arrêtent à l'endroit le plus poissonneux. Jeanne s'assied sous un saule. Ayant posé ses paniers à terre, Jean déroule sa ligne. Celle-ci est simple: une gaule avec un fil, une épingle recourbée au bout du fil —

Le bouchon plonge. Il tire vivement le fil au bout duquel brille un éclair d'argent. Un petit poisson s'est pris à l'épingle.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LA SALLE

Dimanche le 28 mai, a été baptisé Joseph-Charles-Edouard, né le 26, enfant de M. Louis Boucher et de Mme Boucher (Aldéa Comeault). Le parrain et la marraine, M. Charles-Edouard Comeault et Mlle Anne-Marie Comeault, oncle et tante du nouveau né, furent remplacés au baptême, par M. Camille Mireault et Mlle Parmélia Leblanc. Mme Donat Cormier portait l'enfant.

Le ciel compte un petit ange de plus, car le cher petit n'a vécu que deux jours — à peine ce que vivent les fleurs. La Sainte Vierge garde pour sa cour d'honneur, ce nouvel élu qui lui fut consacré à son baptême.

M. et Mme Boucher ont été très sensibles à la sympathie que leur ont témoignée leurs amis, en assistant aux louanges des Anges et à l'inhumation qui fut faite, le 29, au cimetière de la paroisse.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

La fête champêtre organisée pour le 24 mai par le Club Sportif du Couvent a dû, à cause de la température défavorable, être remise au 3 courant.

Le but de ce divertissement a été d'inaugurer, en la belle fête de Dollard, le gymnase nouvellement installé sous la direction du R.P. Curé.

Dès 9 h. du matin, l'orchestre conviait les jeunes athlètes au terrain de l'école. Le programme débuta par le chant patriotique: "Reviens, Dollard." Puis commencèrent les jeux de balle-au-camp, courses de tous genres: sur anneaux, à obstacles, etc., démonstration sur trapèzes, sauts en hauteur, etc.

Le succès de nos jeunes a été dû largement à la générosité des donateurs de prix: Le R.P. Curé, Révérende Soeur Supérieure, MM. A. Lacerte, W. Lavack, J. Dufresne, J. Girard, E. Parent, J. Désorcy, A. Desautels, Weib, Glebrecht, Loewen.

Cette fête fut rehaussée par la présence de notre dévoué pasteur et de nombreux spectateurs. L'O Canada traditionnel couronna cette partie de plaisirs — inoubliable dans la mémoire de nos jeunes.

SAINTE-AGATHE

Sous les auspices de l'Amicale, Mlle Calder, du Service d'Extension du département d'Agriculture du Manitoba, donne le 29 mai, une démonstration sur les conserves. Les meilleures méthodes sont expliquées. Les dames et demoiselles partent enchantées et bien résolues de mettre à profit les conseils pratiques qui leur ont été donnés d'une façon si agréable.

• • •

Le 5 juin, le cercle Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus convie ses amis à une partie de cartes au profit de ses oeuvres. La nombreuse assistance, malgré les nuages menaçants, témoigne de la sympathique collaboration que portent tous les paroissiens à l'organisation naissante. Aux sons harmonieux de l'orchestre, la partie de cartes se poursuit avec entrain. C'est un plaisir d'observer les physionomies; chacun est heureux d'oublier pour quelques heures les tracas journaliers et se laisser aller au délassement d'une vraie veillée de famille.

A la distribution des prix succède un court programme musical. Les artistes s'attirent les applaudissements de l'assistance.

Le président de l'A.C.J.C. profite de la circonstance pour offrir à son aumônier, M. l'abbé G. Dubuc, une bourse remplie par les organisations paroissiales, comme tribut de gratitude pour l'intérêt et le dévouement manifestés aux jeunes durant son séjour à Ste-Agathe. M. l'abbé Dubuc, qui doit retourner prochainement dans l'Est, remercie en termes émus M. le curé E.E. Rocan pour son bienveillant accueil et les paroissiens pour leur marque d'affection. Nous souhaitons à M. l'abbé Dubuc, un heureux voyage et un prompt retour.

L'hymne national vient mettre fin à cette soirée, qui fut pour chacun, nous l'espérons, une halte agréable et un repos bienfaisant.

Présidente du cercle d'étude.



SAINT-JEAN-BAPTISTE

La deuxième assemblée de l'Amicale des anciennes élèves a réussi merveilleusement. Plusieurs amicalistes se sont rendues pour donner leurs services à l'occasion de l'ouverture du comité de couture.

Notre excellent aumônier, M. l'abbé Couture, après une courte mais fervente prière, continua la conférence commencée le 25 mai par le R.P. Schelpe, S.J., sur l'action sociale de la femme dans le monde moderne. C'est par la croix que Jésus-Christ a sauvé le monde, c'est par le sacrifice et le dévouement que la femme accomplit sa mission dans la famille. Travailler ensemble avec nos soeurs de l'Ouest, voilà un autre moyen de réaliser notre belle devise: "Le rayonnement du foyer par le Christ".

La Révérende Soeur Supérieure, comme présidente d'honneur, nous a dressa quelques conseils maternels.

Mme Albert Ayotte s'acquitta très dignement de sa charge de présidente.

Au nom de notre Association, nous offrons nos souhaits de bon voyage à Mme G. Guertin et Mlle Malvina Boileau qui nous ont quittés pour Montréal, appelées au chevet de leur soeur mourante, Soeur Aimé de l'Eucharistie. Toutes deux profiteront de l'occasion pour assister au congrès du 24 juin.

Une Amicaliste.

OTTERBURNE

Faits divers

De Pâques à la Trinité, il s'est passé plusieurs événements qui feront l'objet de cette chronique. De notre mieux, nous avons célébré les grandes fêtes: Pâques, Patronage de S. Joseph, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité. Le matin de la St-Marc, selon une coutume chère au personnel de la maison, le Père Directeur, escorté des religieux et des enfants, a béni, rituel en mains, maison, dépendances, animaux, champs, grains de semence, etc. Cette pieuse pratique attire chaque année des bénédictions tangibles sur nos travaux de la ferme.

Le jour de l'Ascension, nos enfants ne sont pas allés à St-Pierre chanter la messe qu'ils avaient préparée. La température et les mauvais chemins ne l'ont pas permis. La veille, fête de Dollard, ils ont dû souffrir du même désappointement, et pour la même cause.

Mais, pour leur consolation, la Providence a permis qu'ils prissent part à l'intéressante séance qui fut organisée par le Conseil local de l'Association d'Education, au profit de l'école de Transcona. Le programme a paru dans "La Liberté" de la semaine dernière.

Quarante-Heures

Les pieux exercices ont eu lieu pour la première fois dans notre chapelle le 31 mars et les 1 et 2 avril. Les 8, 9 et 10 mai, c'était au tour de nos Petites missionnaires de Saint-Joseph de rendre leurs hommages à Jésus-Hostie. Le 19, le Père Directeur, invité par M. le Curé, officiait à la Messe d'ouverture des Quarante-Heures de St-Pierre.

Visites d'évêques

Deux évêques nous ont fait l'honneur d'une visite. Le 12 mai, S. Exc. Mgr Mélanson, évêque de Gravelbourg, prenait le dîner avec nous. Le dimanche soir, 4 juin, S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, couchait sous notre toit. Son Excellence dit la messe de communauté le lendemain matin.

Nouveaux prêtres

Le 4 juin, M. l'abbé Louis-Philippe Brunet, ordonné prêtre le 14 mai, nous faisait l'honneur de dire une messe dans notre chapelle. Le 9, M. l'abbé Lucien Vinet nous accordait la même faveur. Nous avons confiance que le passage de ces nouveaux prêtres au milieu de nous et leurs ferventes bénédictions porteront des fruits.

En vacances

Le Frère Malouin, C.S.V., nous a quittés pour un mois, le 21 mai. Depuis six ans, il n'était pas allé visiter ses vieux parents ni ses confrères de l'Est. Le 5 juin, M. l'abbé Senécal partait lui aussi pour l'Est, en auto. L'accompagnent: M. et Mme Edouard Robidoux, Sr., MM. Jean-Marie Mulaire et Paul Côté, tous de St-Pierre. Les premiers assisteront à la profession religieuse de l'une de leurs nièces; M. Mulaire fait un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal pour obtenir une meilleure santé; M. Paul Côté se dirige vers le Noviciat des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, Qué. A ce dernier nous souhaitons la persévérance et le bonheur dans sa sainte vocation.

De retour

Notre bon Père Louis-Philippe Lefebvre est de retour du Sanatorium de St-Boniface, depuis le 1er juin. Il a fait le voyage en auto, sans fatigue. Durant seize mois, il fut l'objet des meilleurs soins des médecins du Sanatorium et des délicates attentions des autorités de cette excellente institution. Les médecins ont jugé son état assez satisfaisant pour venir passer avec nous au moins les mois d'été.

Confirmation

Trois de nos enfants furent confirmés à St-Pierre, le samedi soir, 3 juin, par S. Exc. Mgr Guy, O.M.I. Ce sont: Walter Nayman, Lucien Rey, Alexander Bell.

Exercices des Sept Dimanches

Ils commenceront le 18, en l'honneur des Sept Douleurs et des Sept Allégresses de Saint Joseph. Cela à 4 heures précises, en plein air, au même endroit que l'an dernier. Ceux qui pourront s'unir à nous seront les bienvenus. Ces exercices sont une préparation au pèlerinage régional annuel, fixé au premier dimanche d'août.

C. H. LESAGE, C.S.V.
Directeur.

LORETTE

Son Excellence Mgr J. Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, est venu confirmer à Lorette lundi, le 5. 92 enfants furent confirmés. Après le dîner, M. Léon Marcoux conduisit Son Excellence à Notre-Dame de la Miséricorde, Ile-des-Chênes, où un bon nombre d'enfants furent aussi confirmés. Au retour de cette visite, M. Edmond Richard conduisit Son Excellence à Ste-Geneviève pour la confirmation, et de là à Ste-Anne, où nous arrivâmes vers 7 heures du soir, juste quelques minutes avant l'orage.

Nous avons eu nos Quarante-Heures les 9, 10 et 11. Quelques prêtres voisins sont venus prêter leur concours en cette occasion: M. L. Rivard, curé de l'Ile-des-Chênes, le R. P. Laplante, C.S.V., de Ste-Anne, et M. l'abbé L. J. Lafrenière, ancien vicaire, actuellement remplaçant M. le Curé de La Broquerie, malade.

Noyade

François Gauthier, de Ste-Geneviève, travaillant chez Mme Al. Manaigre, s'est noyé dans la rivière La Seine, vendredi soir, le 3 juin. Le jeune homme était allé se baigner, presque aussitôt après son souper. On retrouva son corps environ trois heures après l'accident.

Nous offrons à la famille en deuil, toutes nos sympathies, en cette épreuve.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur au couvent

Grade XI. — 1ère, Alice Carrière; 2ème, Thérèse Schmidt.

Grade X. — 1ère, Louise Noiseux, Antoinette Guay, Helen Olivier.

Grade IX. — 1ère, R.-Anna Ritchot, Georgine Beaudry, Cécile Savage.

Grade VIII. — 1ère, Evéline Guay; 2ème, Anna Girouard.

Grade VII. — 1ère, Berthe Délisle; 2ème, Yvette Décosse.

Grade VI. — 1ères, Lilian Kroker et Yvonne Ferland (ex aequo); 2èmes, Renée Lemire et Jeanne d'Arc de Moissac (ex aequo).

Grade V. — 1ères, Eliane Verreault et Juliette Ouimet (ex aequo); 2ème, Lina Patenaude.

Grade IV. — 1ère, Yolande Millier; 2ème, Verna Pappenfus.

Grade III. — 1ères, Yvette Arnal et Maria Vergnano (ex aequo); 2ème, Anna-Maria Ferland.

Grade II. — 1ère, Marguerite Patenaude; 2ème, Denise Champagne.

Grade I. — 1ère, Mary Tendyrowich; 2ème, Lorraine St-Germain.

Cours préparatoire. — 1ère, Simonne Leclaire; 2ème, Marguerite Zaste.

• • •

Ecole des garçons

Grade XII.
Excellence: Léonard Wilson.
Diligence: Georges Trottier.
Honneurs: Léonard Wilson.

Grade XI.
Excellence: Denis McGrath.
Diligence: Paul Lord.
Honneurs: Noël Girard.

Grade X.
Excellence: Adonai Lamoureux.
Diligence: Donald Stephen.
Honneurs: Donald Stephen.

Grade IX.
Excellence: Clément Benjamin.
Diligence: Avila Girard.
Honneurs: Kenneth McGrath.

Grade VIII.
Excellence: Joseph Verschoore.
Diligence: Léopold Verreault.
Honneurs: Joseph Verschoore.

Grade VII.
Excellence: Léon Trottier.

Grade IV.
Excellence: Maurice Zaste.
Diligence: Roméo Blais.
Honneurs: Léopold Benjamin.

Grade III.
Excellence: Emile Landry.
Diligence: Denis Delisle.
Honneurs: Denis Trottier.

Grade II.
Excellence: Ange-Albert Cormier.
Diligence: Louis Leclaire.
Honneurs: Florent Verreault.

Grade I.
Excellence: Roland Véry.
Diligence: Jean-Paul Lemire.
Honneurs: Denis Dufort.

Grade I (A).
Excellence: Philippe Dorge.
Diligence: Georges Landry.
Honneurs: Arthur Zaste.

Grade I (B).
Excellence: René Leclaire.
Diligence: Aimé Dufort.
Honneurs: Josaphat Vilbrun.

N.-D. DE LOURDES

Nos artistes et acéjistes ne se lassent pas. Après nous avoir, depuis novembre, offert deux fois par mois des pièces comiques ou dramatiques du plus haut intérêt, nous apprenons qu'ils nous préparent pour le mercredi 21 juin un nouveau régal. Ce sera pour cette année notre fête de Saint-Jean-Baptiste, que des circonstances spéciales nous font anticiper de trois jours.

Au programme: L'Homme du gaz, qui a remporté un si beau succès, une autre pièce plus extraordinaire encore qu'il m'a été défendu de nommer, fanfare, chants, monologues, etc.

Principaux interprètes: Eugène Ragot, Louis Fouasse, Louis Bazin, Lucien Gaudet, Jean Delaquis, Eugène Coutant.

Venez à N.-D. de Lourdes le 21 juin, si vous ne voulez pas verser des larmes de repentir. Lever du rideau: 8 heures. Prix d'entrée: grandes personnes, 25 sous; enfants, 10 sous.

LETELLIER

Dans notre rapport du jubilé d'argent de deux religieuses de notre couvent, nous avons omis de souligner que le rôle de la Comtesse d'Hermontal, dans l'opérette: "Le Moulin des Oiseaux", était rempli par Mlle Antoinette Lafrenière, et que l'accompagnatrice était Mlle Gabrielle Bruyère.

Le Cercle St-Norbert de Letellier était officiellement représenté au congrès régional de Saint-Boniface par MM. Jean Dansereau, secrétaire, Eudore Cadieux et Alphonse Saurette. L'Avant-Garde par Edouard Loiselle, Richard Empson et Jacques Bruyère. Plusieurs autres membres assistèrent également au congrès.

Vendredi dernier, les parties finales de balle-molle, et quelques courses, faisant partie du programme de la journée sportive scolaire d'Emerson, furent décidées sur le terrain de notre école. L'équipe junior de Letellier gagna facilement contre Emerson et possèdera le trophée pour une troisième année consécutive.

Mme Fred Mastin, de Pine Falls, et ses enfants ont passé une quinzaine chez ses parents, M. et Mme Horace Dansereau.

Mlle Hélène Comeault, de St-Lazare, est retournée dans sa famille après un séjour d'un mois chez ses parents de Letellier.



LE CHANGE

13 juin 1933

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.5996
Franc français	0.0535
Belga belge	0.1898
Franc suisse	0.2621
Lire italienne	0.0708
Couronne suédoise	0.2370
Couronne norvégienne	0.2331
Couronne danoise	0.2066
Mark allemand	0.3196
Couronne hollandaise	0.5461

LE MARCHE

13 juin 1933

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$4.75
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.00—$4.75
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.25
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$4.75
Moyens	$3.00—$3.75
Vaches—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.75—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.85
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$4.35
Très pesants	$3.00—$3.25
Légers et maigres	$4.50—$4.85
Truies No 1	$3.00—$3.00
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.25—$2.00
Agneaux—	
Bons poids moyen	$7.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.75—$2.00
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	.16½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	0.12
Premiers	0.10
Seconds	0.08

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 99 livres	$2.62½
4 sacs de 24 livres	$2.77½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.80
Foin—	
Mil. No 1	$12.00—$13.00
Mil. No 2	$11.00—$12.00

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 5 juin 1933

GRAINS	Mardi 6	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9	Samedi 10	Lundi 12
Blé No 1 Nord	62½	62¼	62⅛	63⅜	64	64⅞
2 Nord	61¼	60⅜	60⅞	62⅜	62⅝	63½
3 Nord	59⅜	58⅞	58¾	60½	61	61⅞
Avoine 2 CW	27⅛	26⅝	27	27½	27⅞	28⅜
3 CW	25½	25	25⅛	25⅝	26	26½
Orge 3 CW	35⅝	35¼	35	36	36⅜	37¼
4 CW	33⅜	33	32⅜	33⅜	34⅜	34⅞
Lin 1 NW	126	125⅝	122⅞	125	128¼	130⅝
2 CW	122	121⅛	118⅝	121	124¼	126⅝
Seigle 2 CW	48½	48½	48⅛	48⅝	49⅝	50⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	62⅝	62⅛	62	63½	63⅝	64⅞
Avoine 2 CW	27¼	26⅝	27⅛	27⅝	28	28⅜
Orge 3 CW	35⅞	35⅛	35¼	36⅛	36⅞	37⅞
Lin 1, NW	126¼	125⅝	123⅛	125¼	128½	131
Seigle 2 CW	48⅞	48⅝	48⅜	48⅝	49⅞	50⅝
Options						
Blé Juillet	62⅞	62⅝	62½	64	64⅛	65⅛
Octobre	64⅜	64⅜	64⅝	66⅛	66⅝	67⅜
Décembre	68	66	65⅞	67⅞	67⅜	68½
Avoine Juillet	27⅜	27¼	27⅜	28⅛	28½	29
Octobre	28½	28¼	28⅛	28⅞	29⅜	30⅛
Décembre						29⅛
Orge Juillet	36⅜	36	35⅜	36⅜	37⅜	37⅞
Octobre	37⅜	37⅝	37⅜	38⅜	39⅛	39½
Décembre					40⅛	40⅛
Lin Juillet	126½	126⅝	123⅜	125½	128⅜	131½
Octobre	126⅛	126	124⅜	127⅜	130⅛	132⅜
Décembre	123⅛	123	122½	126⅜	129	131⅝
Seigle Juillet	49⅜	49¼	48⅜	49⅛	50⅜	51
Octobre	51⅛	51½	50⅝	[illegible]	52⅜	53⅜
Décembre	[illegible]				53⅜	54⅛

Feuilleton de la LIBERTE, No. 13

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

Elle n'acheva pas, elle ne s'écria pas comme une Parisienne: "Le polisson!" Mais, pour ne pas être exprimé, le mépris n'en fut pas moins complet.

"...Ce mariage est loin de se faire; le marquis d'Aubrion ne donnera pas sa fille au fils d'un banqueroutier. Je suis venu lui faire part des soins que son oncle et moi, nous avons donnés aux affaires de son père, et des habiles manoeuvres par lesquelles nous avons su faire tenir les créanciers tranquilles jusqu'aujourd'hui. Ce petit impertinent n'a-t-il pas eu le front de me répondre, à moi qui, pendant cinq ans, me suis dévoué nuit et jour à ses intérêts et à son honneur, que *les affaires de son père n'étaient pas les siennes!* Un agréé serait en droit de lui demander trente à quarante mille francs d'honoraires, à un pour cent sur la somme des créances. Mais patience, il est bien légitimement dû douze cent mille francs aux créanciers, et je vais faire déclarer son père en faillite. Je me suis embarqué dans cette affaire sur la parole de ce vieux caïman de Grandet, et j'ai fait des promesses au nom de la famille. Si M. le comte d'Aubrion se soucie peu de son honneur, le mien m'intéresse fort. Aussi vais-je expliquer ma position aux créanciers. Néanmoins, j'ai trop de respect pour Mademoiselle Eugénie, à l'alliance de laquelle en des temps plus heureux, nous avions pensé, pour agir sans que tu lui aies parlé de cette affaire..."

Là, Eugénie rendit froidement la lettre sans l'achever.

— Je vous remercie, dit-elle à Madame des Grassins; *nous verrons cela*...

— En ce moment, vous avez toute la voix de défunt votre père, dit Madame des Grassins.

— Madame, vous avez huit mille cent francs d'or à nous compter, lui dit Nanon.

— Cela est vrai; faites-moi l'avantage de venir avec moi, Madame Cornoiller.

— Monsieur le curé, dit Eugénie avec un noble sang-froid que lui donna la pensée qu'elle allait exprimer, serait-ce pécher que de demeurer en état de virginité dans le mariage?

— Ceci est un cas de conscience dont la solution m'est inconnue. Si vous voulez savoir ce qu'en pense en sa Somme *De matrimonio* le célèbre Sanchez, je pourrai vous le dire demain.

Le curé partit. Mademoiselle Grandet monta dans le cabinet de son père et y passa la journée seule, sans vouloir descendre à l'heure du dîner, malgré les instances de Nanon. Elle parut le soir, à l'heure où les habitués de son cercle arrivèrent. Jamais le salon des Grandet n'avait été aussi plein qu'il ne le fut pendant cette soirée. La nouvelle du retour et de la sotte trahison de Charles avait été répandue dans toute la ville. Mais, quelque attentive que fût la curiosité des visiteurs, elle ne fut point satisfaite. Eugénie, qui s'y était attendue, ne laissa percer sur son visage calme aucune des cruelles émotions qui l'agitaient. Elle sut prendre une figure riante pour répondre à ceux qui voulaient lui témoigner de l'intérêt par des regards ou des paroles mélancoliques. Elle sut enfin couvrir son malheur sous les voiles de la politesse. Vers neuf heures, les parties finissaient, et les joueurs quittaient leurs tables, se payaient et discutaient les derniers coups de whist en venant se joindre au cercle des causeurs. Au moment où l'assemblée se leva en masse pour quitter le salon, il y eut un coup de théâtre qui retentit dans Saumur, de là dans l'arrondissement, et dans les quatre préfectures environnantes.

— Restez, monsieur le président, dit Eugénie à M. de Bonfons en lui voyant prendre sa canne.

A cette parole, il n'y eut personne dans cette nombreuse assemblée qui ne se sentit ému. Le président pâlit et fut obligé de s'asseoir.

— Au président les millions, dit Mademoiselle de Gribeaucourt.

— C'est clair, le président de Bonfons épouse Mademoiselle Grandet, s'écria Madame d'Orsonval.

— Voilà le meilleur coup de la partie, dit l'abbé.

— C'est un beau *schleem*, dit le notaire.

Chacun dit son mot, chacun fit son calembour, tous voyaient l'héritière montée sur ses millions, comme sur un piédestal. Le drame commencé depuis neuf ans se dénouait. Dire, en face de tout Saumur, au président, de rester, n'était-ce pas annoncer qu'elle voulait faire de lui son mari? Dans les petites villes, les convenances sont si sévèrement observées, qu'une infraction de ce genre y constitue la plus solennelle des promesses.

— Monsieur le président, lui dit Eugénie d'une voix émue quand ils furent seuls, je sais ce qui vous plaît en moi. Jurez de me laisser libre pendant toute ma vie, de ne me rappeler aucun des droits que le mariage vous donnerait sur moi, et ma main est à vous. Oh! reprit-elle en le voyant se mettre à ses genoux, je n'ai pas tout dit. Je ne dois pas vous tromper, monsieur. J'ai dans le coeur un sentiment inextinguible. L'amitié sera le seul sentiment que je puisse accorder à mon mari: je ne veux ni l'offenser, ni contrevenir aux lois de mon coeur. Mais vous ne posséderez ma main et ma fortune qu'au prix d'un immense service.

— Vous me voyez prêt à tout, dit le président.

— Voici quinze cent mille francs, monsieur le président, dit-elle en tirant de son sein une reconnaissance de cent actions de la Banque de France, partez pour Paris, non pas demain, non pas cette nuit, mais à l'instant même. Rendez-vous chez M. des Grassins, sachez-y le nom de tous les créanciers de mon oncle, rassemblez-les, payez tout ce que sa succession peut devoir, capital et intérêts à cinq pour cent depuis le jour de la dette jusqu'à celui du remboursement; enfin, veillez à faire faire une quittance générale et notariée, bien en forme. Vous êtes magistrat, je ne me fie qu'à vous en cette affaire. Vous êtes un homme loyal, un galant homme: je m'embarquerai sur la foi de votre parole pour traverser les dangers de la vie à l'abri de votre nom. Nous aurons l'un pour l'autre une mutuelle indulgence. Nous nous connaissons depuis si longtemps, nous sommes presque parents, vous ne voudriez pas me rendre malheureuse.

Le président tomba aux pieds de la riche héritière en palpitant de joie et d'angoisse.

— Je serai votre esclave! dit-il.

— Quand vous aurez la quittance, monsieur, reprit-elle en lui jetant un regard froid, vous la porterez avec tous les titres à mon cousin Grandet, et vous lui remettrez cette lettre. A votre retour, je tiendrai ma parole.

Le président comprit, lui, qu'il devait Mademoiselle Grandet à un dépit amoureux; aussi s'empressa-t-il d'exécuter ses ordres avec la plus grande promptitude, afin qu'il n'arrivât aucune réconciliation entre les deux amants.

Quand M. de Bonfons fut parti, Eugénie tomba sur son fauteuil et fondit en larmes. Tout était consommé. Le président prit la poste, et se trouvait à Paris le lendemain soir. Dans la matinée du jour qui suivit son arrivée, il alla chez des Grassins. Le magistrat convoqua les créanciers en l'étude du notaire où étaient déposés les titres, et chez lequel pas un ne faillit à l'appel. Quoique ce fussent des créanciers, il faut leur rendre justice: ils furent exacts. Là, le président de Bonfons, au nom de Mademoiselle Grandet, leur paya le capital et les intérêts dus. Le payement des intérêts fut pour le commerce parisien un des événements les plus étonnants de l'époque. Quand la quittance fut enregistrée et des Grassins payé de ses soins par le don d'une somme de cinquante mille francs que lui avait allouée Eugénie, le président se rendit à l'hôtel d'Aubrion, et y trouva Charles au moment où il rentrait dans son appartement, accablé par son beau-père. Le vieux marquis venait de lui déclarer que sa fille ne lui appartiendrait qu'autant que tous les créanciers de Guillaume Grandet seraient soldés.

Le président lui remit d'abord la lettre suivante:

"Mon cousin, M. le président de Bonfons s'est chargé de vous remettre cette quittance de toutes les sommes dues par mon oncle et celle par laquelle je reconnais les avoir reçues de vous. On m'a parlé de faillite! J'ai pensé que le fils d'un failli ne pourrait peut-être pas épouser Mademoiselle d'Aubrion. Oui, mon cousin, vous avez bien jugé de mon esprit et de mes manières: je n'ai sans doute rien du monde, je n'en connais ni les calculs ni les moeurs, et ne saurais vous y donner les plaisirs que vous voulez y trouver. Soyez heureux, selon les conventions sociales auxquelles vous sacrifiez nos premières amours. Pour rendre votre bonheur complet, je ne puis donc plus vous offrir que l'honneur de votre père. Adieu, vous aurez toujours une fidèle amie dans votre cousine.

"Eugénie."

Le président sourit de l'exclamation que ne put réprimer cet ambitieux au moment où il reçut l'acte authentique.

— Nous nous annoncerons réciproquement nos mariages, lui dit-il.

— Ah! vous épouserez Eugénie? Eh! bien, j'en suis content, c'est une bonne fille. Mais, reprit-il, frappé tout à coup par une réflexion lumineuse, elle est donc riche?

— Elle avait, répondit le président d'un air goguenard, près de dix-neuf millions, il y a quatre jours; mais elle n'en a plus que dix-sept aujourd'hui.

Charles regarda le président d'un air hébété.

— Dix-sept... mil...

— Dix-sept millions, oui, monsieur. Nous réunissons, Mademoiselle Grandet et moi, sept cent cinquante mille livres de rente, en nous mariant.

— Mon cher cousin, dit Charles en retrouvant un peu d'assurance, nous pourrons nous pousser l'un l'autre.

— D'accord, dit le président. Voici, de plus, une petite caisse que je dois aussi ne remettre qu'à vous, ajouta-t-il en déposant sur une table le coffret dans lequel était la toilette.

— Eh! bien, mon cher ami, dit Madame la marquise d'Aubrion en entrant sans faire attention à Cruchot, ne prenez nul souci de ce que vient de vous dire ce pauvre M. d'Aubrion, à qui la duchesse de Chaulieu avait tourné la tête. Je vous le répète, rien n'empêchera votre mariage...

— Rien, madame, répondit Charles. Les trois millions autrefois dus par mon père ont été soldés hier.

— En argent? dit-elle.

— Intégralement, intérêts et capital, et je vais faire réhabiliter sa mémoire.

— Quelle bêtise! s'écria la belle-mère. — Quel est ce monsieur? dit-elle à l'oreille de son gendre, en apercevant Cruchot.

— Mon homme d'affaires, lui répondit-il à voix basse. La marquise salua dédaigneusement M. de Bonfons et sortit.

— Nous nous poussons déjà, dit le président en prenant son chapeau. Adieu mon cousin.

— Il se moque de moi, ce kakatoès de Saumur. J'ai envie de lui donner six pouces de fer dans le ventre.

Le président était parti. Trois jours après, M. de Bonfons, de retour à Saumur, publia son mariage avec Eugénie. Six mois après, il était nommé conseiller à la cour royale d'Angers. Avant de quitter Saumur, Eugénie fit fondre l'or des joyaux si longtemps précieux à son coeur, et les consacra, ainsi que les huit mille francs de son cousin, à un ostensoir d'or et en fit présent à la paroisse où elle avait tant prié Dieu pour *lui!* Elle partagea d'ailleurs son temps entre Angers et Saumur. Son mari, qui montra du dévouement dans une circonstance politique, devint président de chambre, et enfin premier président au bout de quelques années. Il attendit impatiemment la réélection générale afin d'avoir un siège à la Chambre. Il convoitait déjà la pairie, et alors...

— Alors, le roi sera donc son cousin? disait Nanon, la grande Nanon, Madame Cornoiller, bourgeoise de Saumur, à qui sa maîtresse annonçait les grandeurs auxquelles elle était appelée.

Néanmoins, M. le président de Bonfons (il avait enfin aboli le nom patronymique de Cruchot) ne parvint à réaliser aucune de ses idées ambitieuses. Il mourut huit jours après avoir été nommé député de Saumur. Dieu, qui voit tout et ne frappe jamais à faux, le punissait sans doute de ses calculs et de l'habileté juridique avec laquelle il avait minuté, *accurante Cruchot*, son contrat de mariage où les deux futurs époux se donnaient l'un à l'autre, *au cas où ils n'auraient pas d'enfants, l'universalité de leurs biens, meubles et immeubles, sans en rien excepter ni réserver, en toute propriété, se dispensant même de la formalité de l'inventaire sans que l'omission dudit inventaire puisse être opposée à leurs héritiers ou ayants cause, entendant que ladite donation soit, etc.* Cette clause peut expliquer le profond respect que le président eut constamment pour la volonté, pour la solitude de Madame de Bonfons. Les femmes citaient M. le premier président comme un des hommes les plus délicats, le plaignaient et allaient souvent jusqu'à accuser la douleur, la passion d'Eugénie, mais comme elles savent accuser une femme avec les plus cruels ménagements.

Douée de ce tact fin que le solitaire exerce par ses perpétuelles méditations et par la vue exquise avec laquelle il saisit les choses qui tombent dans sa sphère, Eugénie, habituée par le malheur et par sa dernière éducation à tout deviner, savait que le président désirait sa mort pour se trouver en possession de cette immense fortune, encore augmentée par les successions de son oncle le notaire et de son oncle l'abbé, que Dieu eut la fantaisie d'appeler à lui. La pauvre recluse avait pitié du président. La Providence la vengea des calculs et de l'infâme indifférence d'un époux qui respectait, comme la plus forte des garanties, la passion sans espoir dont se nourrissait Eugénie. Donner la vie à un enfant, n'était-ce pas tuer les espérances de l'égoïsme, les joies de l'ambition caressées par le premier président? Dieu jeta donc des masses d'or à sa prisonnière, pour qui l'or était indifférent et qui aspirait au ciel, qui vivait, pieuse et bonne, en de saintes pensées, qui secourait incessamment les malheureux en secret. Madame de Bonfons fut veuve à trente-trois ans, riche de huit cent mille livres de rente, encore belle, mais comme une femme est belle à près de quarante ans. Son visage est blanc, reposé, calme. Sa voix est douce et recueillie, ses manières sont simples. Elle a toutes les noblesses de la douleur, la sainteté d'une personne qui n'a pas souillé son âme au contact du monde, mais aussi la raideur de la vieille fille et les habitudes mesquines que donne l'existence étroite de la province. Malgré ses huit cent mille livres de rente, elle vit comme avait vécu la pauvre Eugénie Grandet, n'allume le feu de sa chambre qu'aux jours où jadis son père lui permettait d'allumer le foyer de la salle, et l'éteint conformément au programme en vigueur dans ses jeunes années. Elle est toujours vêtue comme l'était sa mère. La maison de Saumur, maison sans soleil, sans chaleur, sans cesse ombragée, mélancolique, est l'image de sa vie. Elle accumule soigneusement ses revenus, et peut-être semblerait-elle parcimonieuse si elle ne démentait la médisance par un noble emploi de sa fortune. De pieuses et charitables fondations, un hospice pour la vieillesse et des écoles chrétiennes pour les enfants, une bibliothèque publique richement dotée, témoignent chaque année contre l'avarice que lui reprochent certaines personnes. Les églises de Saumur lui doivent quelques embellissements. Madame de Bonfons que, par raillerie, on appelle *mademoiselle*, inspire généralement un religieux respect. Ce noble coeur, qui ne battait que pour les sentiments les plus tendres, devait donc être soumis aux calculs de l'intérêt humain. L'argent devait communiquer ses teintes froides à cette vie céleste, et donner de la défiance pour les sentiments à une femme qui était tout sentiment.

— Il n'y a que toi qui m'aimes, disait-elle à Nanon.

La main de cette femme panse les plaies secrètes de toutes les familles. Eugénie marche au ciel accompagnée d'un cortège de bienfaits. La grandeur de son âme amoindrit les petitesses de son éducation et les coutumes de sa vie première. Telle est l'histoire de cette femme qui n'est pas du monde au milieu du monde; qui, faite pour être magnifiquement épouse et mère, n'a ni mari, ni enfants, ni famille. Depuis quelques jours, il est question d'un nouveau mariage pour elle. Les gens de Saumur s'occupent d'elle et de M. le marquis de Froidfond, dont la famille commence à cerner la riche veuve comme jadis avaient fait les Cruchot. Nanon et Cornoiller sont, dit-on, dans les intérêts du marquis; mais rien n'est plus faux. Ni la grande Nanon ni Cornoiller n'ont assez d'esprit pour comprendre les corruptions du monde.

FIN.

Retraite fermée chez les Soeurs de la Charité

Notre retraite fermée se donnera comme l'an dernier à la Maison Provinciale, Saint-Boniface. Elle commencera le 30 juin, vendredi, à 7 h. 30 du soir et se terminera le 4 juillet au matin. Veuillez écrire cette date sur votre calepin, afin de ne pas manquer au rendez-vous.

Invitation spéciale aux jeunes filles qui sentent dans le fond de leur coeur le suave appel de l'Epoux des Vierges. A celles-là nous disons: Venez, quand bien même vous n'auriez pas le sou, venez!

Nous demandons [illegible] qui viendront faire leur retraite, de se faire zélatrices [illegible] de décider une compagne à venir avec [illegible]

Communauté [illegible]

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

ALBERTA

DONNELLY

Anniversaire anticipé

Dimanche soir, toute la paroisse était en liesse. De quoi s'agissait-il donc? Et pourquoi ces chuchotements, ces "va-et-vient" empressés, qu'on avait remarqué au cours de la semaine précédente? Si la discrétion est une vertu, nos bonnes gens savent la pratiquer admirablement, surtout quand il s'agit de causer une agréable surprise, puisque rien n'a percé au dehors, de sorte que l'étonnement de notre curé, M. l'abbé Léon Roy, fut bien grand lorsque, après vêpres, MM. les marguilliers l'allèrent chercher au presbytère et l'amenèrent à la salle paroissiale où étaient réunis, en grand nombre ses ouailles, vieillesse, jeunesse, enfance et religieuses, pour lui offrir, à l'occasion du quinzième anniversaire de son ordination sacerdotale, l'hommage de leur profonde vénération, de leur reconnaissance pour le zèle avec lequel il se dévoue depuis bientôt trois ans, à leurs intérêts tant spirituels que matériels, et pour lui donner un témoignage non équivoque de leur appréciation de sa valeur morale, intellectuelle et nationale, et partant du bien qu'il accomplit parmi eux.

La soirée débuta par un duo de piano exécuté par Mlles Marcella et Bertha Dandurand, ce qui fut suivi d'un chant de fête entonné à pleins poumons par les enfants de l'école, membres de l'Avant-Garde Belhumeur. Jusqu'ici, notre curé, ne savait de quoi il s'agissait; mais les mots de la mélodie lui révélèrent le secret de la joie dépeinte sur toutes les figures. La surprise le paralysa, en quelque sorte; et visible fut son attendrissement quand M. E. Cimon, marguillier et président du cercle local de l'A.C.F.A., dans une adresse au nom de tous les paroissiens, remémora la donation complète du jeune lévite à l'époque de son ordination, l'idéal entrevu alors, puis poursuivi avec ardeur, toujours, dans les différents champs de labeur confiés à son zèle, les vertus caractéristiques de tout apôtre généreux, humble, silencieux, cherchant sa force dans la prière, la confiance en Dieu et l'oubli de soi, et accomplissant dans l'ombre, en dépit de mille difficultés, un travail très appréciable, tant au point de vue spirituel que national et matériel, toujours pour le plus grand bien de ses fidèles.

Ainsi pris à l'improviste, notre curé dut se résigner, comme il l'exprima naïvement lui-même dans sa réponse aux paroles élogieuses qui lui furent adressées: "Je viens de subir le supplice de votre adresse". Une bourse assez rondelette, marque tangible de gratitude et d'appréciation, lui fut ensuite présentée. L'émotion de notre digne pasteur était maintenant à son comble. Quand il se leva pour répondre à ces marques d'estime si bien méritées, mais aussi si inattendues, ce fut en termes touchants et paternels tout à la fois qu'il remercia d'abord les discrets organisateurs et coopérateurs de cette fête intime, puis tous les paroissiens, venus si nombreux pour la circonstance. Puis il mit sous les yeux de tous, le portrait du prêtre, curé d'une paroisse, et de sa mission auprès des âmes dont la Providence l'a chargé; mission toute de généreux renoncement, de désintéressement, mais mission toujours agréable quand même, puisque le prêtre s'est voué à cette vie pour un but supérieur et surnaturel. Il fit voir comment le prêtre est le meilleur ami de ses paroissiens sous tous rapports, et comment, par leur respect envers le ministre de Dieu ils peuvent mériter de l'envoyé du Seigneur parmi eux le meilleur service qu'il soit possible de donner. De telles paroles, prononcées d'une façon si convaincante firent une profonde impression sur toute l'assistance et ne seront pas de si tôt oubliées.

Le reste de la soirée fut consacré au "Whist Militaire", jeu si goûté il y a deux semaines. La joie rayonnante et la gaieté des propos, jointes à l'entrain du jeu, prouvaient à l'évidence combien tous étaient heureux et contents d'avoir contribué au bonheur de leur dévoué Pasteur.

Un réveillon substantiel et bien préparé par les dames vint clore cette veillée familiale dont tous garderont longtemps le souvenir. Puisse-t-elle resserrer davantage encore les liens de la fraternelle charité qui existent déjà entre les paroissiens, et être un gage de filial attachement et d'estime envers leur digne Curé. A ce dernier nous réitérons le souhait déjà exprimé: "Ad multos annos".

A messieurs les marguilliers, les discrets initiateurs de ce beau geste de piété filiale à l'égard de notre bon curé, à ceux qui, de quelque manière que ce soit, ont aidé à mener à bonne fin cette entreprise heureuse, mais délicate, enfin à tous ceux qui ont si loyalement répondu à l'appel, nos félicitations et notre plus sincère merci.

NOUVELLES DE PARTOUT

1,200 Québecois protestent contre la persécution en Espagne

Québec — Un auditoire de 1,200 personnes, qui bondaient la salle du Ralliement, sous les auspices de la Ligue d'Action Nationale, a protesté contre la "persécution religieuse que le gouvernement espagnol dirige actuellement contre les catholiques". Le protêt est incorporé dans une résolution, dont on a fait tenir des copies à Son Eminence le Cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., primat de l'Eglise canadienne, à Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, et au consul général d'Espagne au Canada.

Le principal orateur était M. l'abbé Lionel Groulx, doyen de la faculté d'histoire à l'Université de Montréal.

Député du même comté depuis un quart de siècle

Ottawa—L'hon. Arthur Sauvé, ministre des postes, vient de célébrer le 25e anniversaire de son entrée dans la politique active. Le 8 juin 1908, M. Sauvé était élu député à la Législature, pour le comté de Deux-Montagnes qu'il a constamment représenté à Québec, jusqu'au moment où il abandonna la politique provinciale pour entrer dans la politique fédérale, mais toujours comme député de Deux-Montagnes. Il fut nommé ministre des postes le 7 août 1930. L'hon. Arthur Sauvé est donc député du même comté, sans interruption depuis un quart de siècle.

Le 25e anniversaire de sacerdoce du R.P. Joyal, O.M.I.

Montréal — Le R.P. Arthur Joyal, O.M.I., curé de la paroisse St-Pierre, a célébré le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Des fêtes solennelles se sont déroulées dans la paroisse à l'occasion de cet heureux anniversaire. Le Père Joyal a célébré la grand'messe. Il était assisté du R.P. André Guay, O.M.I., du Scolasticat de Richelieu, et du R.P. L. Girard, O.M.I., de Grouard.

Au prône, le R.P. François Perdereau, O.M.I., a présenté ses félicitations et ses voeux, de même que ceux de la paroisse au dévoué curé de St-Pierre. Le sermon fut prononcé par M. le curé Jules Bourassa, de la paroisse du Sacré-Coeur. Parmi l'assistance on remarquait Mgr Louis Chartier, P.A., V.G., supérieur du Séminaire des Trois-Rivières; le R. P. P. Bourassa, O.M.I., provincial; le R.P. G. Charlebois, O.M.I., supérieur du Juniorat de Chambly Bassin et plusieurs autres Oblats.

M. Joseph Joyal, âgé de 81 ans, père du R.P. Arthur Joyal, assistait aussi aux fêtes. Il est domicilié à Ste-Agathe, Manitoba. On remarquait également plusieurs membres de la famille Joyal.

Mademoiselle France meurt à Chicago

Chicago — Mademoiselle France est morte. Lette Teppaz, la petite dactylo parisienne qu'on avait envoyée à Chicago pour représenter la beauté de la femme française, s'est éteinte dans un hôpital de Chicago, des suites d'une colite qui s'était développée en péritonite. Elle avait 29 ans.

Elle avait passé par le Canada pour se rendre à Chicago. Elle était déjà malade, mais joyeuse et crâne.

Les noms français des oiseaux du Canada

Québec — M. P.-A. Taverner, l'ornithologiste fédéral, vient de confier à la Société Provancher la tâche de préparer la nomenclature française des oiseaux du Canada. Il n'y a pas, en effet, de liste complète des noms français des oiseaux que l'on trouve dans notre pays.

Le président de la société, le Dr A. Déry, après avoir reçu la demande de M. Taverner, a écrit en France pour demander le concours des autorités ornithologues dans l'accomplissement de cette tâche, afin d'éviter toute erreur possible dans les noms des oiseaux.

Des avantages que réclame l'Allemagne

Ottawa—Le traité de commerce temporaire qui existait entre le Canada et l'Allemagne a été prolongé le 1er avril dernier pour une période de 9 mois, tel qu'annoncé dans le temps par le gouvernement à la Chambre des Communes. L'Allemagne désire de plus grands avantages de commerce avec le Canada, surtout depuis que le traité franco-canadien a été négocié.

Le traité temporaire avec l'Allemagne ne prendra fin que le 31 décembre prochain et rien ne sera fait dans ce domaine avant de connaître le résultat de la conférence monétaire et économique de Londres. L'impression à Ottawa, dans les cercles officiels, est que les négociations pour un nouveau traité de commerce avec l'Allemagne ne commenceront véritablement que l'automne prochain.

Un célèbre éditeur de journaux qui disparaît

Philadelphie — Cyrus-H.-K. Curtis, dont la transformation de petit vendeur de journaux en éditeur est une des plus belles histoires du monde des affaires aux Etats-Unis, est décédé d'une maladie de coeur. Il était âgé de 82 ans. C'était l'un des plus grands éditeurs de journaux et de magazines.

M. Curtis était le président de la direction de la compagnie de publication Curtis, qui publie le "Saturday Evening Post", le "Ladies Home Journal" et le "Country Gentleman". M. Curtis était aussi président des journaux Curtis-Martin, qui éditent le "Philadelphia Public Ledger" et l'"Evening Ledger", le "New York Evening Post" et sont les propriétaires de la compagnie "Philadelphia Inquirer".

La restauration historique de la maison de Laurier

Athabaska, P.Q. — Entièrement restaurée—même quant aux tentures—à l'état où elle était lorsqu'elle était habitée par le seul premier ministre de langue française du Canada, la vieille maison de Sir Wilfrid Laurier sera sous peu ouverte comme musée. La reconstruction historique s'est faite sous la direction de Mme J.-E. Perrault, épouse du ministre de la voirie et des mines de la province de Québec.

Plusieurs portraits qui ornaient les murs, du vivant de Sir Wilfrid, ont été réclamés des divers propriétaires, y compris une peinture de Lady Laurier par le célèbre artiste canadien, Suzor Coté. Dans le cabinet de Sir Wilfrid, on retrouve le pupitre dont il se servait pour écrire et un autre pupitre dont il avait fait un meuble de classement.

Appel de charité

Une mère de douze enfants désirerait une voiture pour son bébé afin de lui faire prendre l'air. Téléphonez au bureau de la "Liberté", 21 816, et nous irons quérir cette voiture à domicile. — D'avance, merci!

WINNIPEG

Nul n'est prophète en son pays

Le Free Press de vendredi matin publiait la dépêche suivante:

"Saskatoon, Sask., 9 juin—En route pour Vancouver, dans un voyage à bicyclette qu'ils entreprennent, à loisir, deux jeunes garçons de Winnipeg, Gaston Carignan et Robert Blanchard, sont arrivés à Saskatoon jeudi, après avoir mis deux jours à venir de Régina. Carignan prend note des points intéressants du pays. A son arrivée à Vancouver, il se propose d'écrire "The Great Canadian Novel" et il a l'intention de publier son livre à Winnipeg quand il sera de retour."

Election d'officiers au Conseil Provencher

A sa dernière assemblée, le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb a tenu l'élection de ses officiers pour l'année 1933-1934.

M. J.Thomas Beaubien, C.R., a été réélu Grand Chevalier pour un deuxième terme. Les autres officiers élus sont: Député Grand Chevalier, M. Roméo Pelletier; chancelier, Dr Eugène Laberge; secrétaire-archiviste, M. J.Ernest Duhas; trésorier, M. Auguste Côté; avocat, Dr Ellis J. Jarjour; cérémoniaire, M. Léo Millette; garde-intérieure, M. Hermas Poulin; garde-extérieure, M. Jean-T. Métail; syndic, M. Eugène Carrière.

Les officiers nommés par le Grand Chevalier sont: Chapelain, R.P. Vézina, O.M.I., secrétaire financier, M. J.Alphonse Rhéaume; organiste, M. Gérard Dumouchel.

L'installation du nouvel exécutif sera faite à la première assemblée de juillet par le député de District.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi dernier avait lieu la dernière assemblée de la saison. Réunion des plus intéressantes. Lecture des rapports des différents comités. Que d'efforts, que de sacrifices, mais aussi quel bon travail accompli! Aucune négligence, soins physiques, moraux, intellectuels, matériels: la Fédération pense à tout, voit à tout! Après une harmonieuse entente pour les choses accomplies ou à accomplir Mme Chauvière nous avait réservé des surprises.

Mlle Savoie, accompagnée de Mme G. La Flèche, nous a délectées par sa voix chaude et puissante. Puis M. Brunet nous a vivement interessées par une causerie sur le "Bonhomme La Fontaine" et par quelques fables qui avaient charmé notre enfance et notre jeunesse.

La soirée s'est clôturée en savourant un café bien français et nous entrons en vacances bien décidées de nous retrouver en septembre plus fortes que jamais.

• • •

Les vacances cependant sont toujours marquées par quelque chose d'exceptionnel; c'est pourquoi la Fédération, en coopération avec les Dames de Ste-Anne du Sacré-Coeur, ont organisé une kermesse sous la direction de Mme E. Belair; cette fête champêtre aura lieu samedi prochain, 17 juin, dans l'après-midi et la soirée, dans les jardins du Sacré-Coeur, avenue McDermot.

Des jeux pour grands et petits, des comptoirs de "Home Cooking", de bonbons, d'objets de fantaisie, etc. ajouteront aux attractions de la kermesse.

Et mieux encore, un excellent dîner pour la modique somme de 25 sous sera servi.

Espérons qu'il y aura foule, puisque la fête est pour tous et toutes, y compris tous les amis de près et de loin.

Le but? La charité toujours, naturellement!

Ch. M.

Retraite fermée pour jeunes filles

Une retraite fermée sera donnée chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, à la Maison Ste-Jeanne d'Arc, 139 avenue Jarvis, Winnipeg, du vendredi soir 30 juin au lundi soir 3 juillet. Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées d'écrire ou téléphoner le plus tôt possible à la Supérieure du Couvent, qui sera heureuse de donner tous les renseignements désirés.

Consacrer trois jours par an, pour s'occuper tout spécialement des grands intérêts du salut, c'est peu, mais qui dira les biens appréciables que ce temps de grâces procure à l'âme.

Dans le monde, on trouve du temps et de l'argent pour tout: affaires temporelles, amusements de toutes sortes, visites, toilettes, toutes choses qui ne durent qu'un moment, mais on ne trouve ni temps ni moyens pour s'occuper du salut de son âme pourtant immortelle.

PETITES NOTES

Mlle Eléonore Colleaux était de passage à Winnipeg la semaine dernière, de retour d'Ottawa où elle a assisté à la Convention des Jeunes Libéraux, en route pour Marcelin, Sask.

• • •

De passage à Winnipeg, M. et Mme J. Trottier, de Nicolet, P.Q., en route pour Vancouver.

• • •

Mme L.-A. Goyette, rue Home, recevait à un bridge vendredi après-midi, une douzaine d'invitées. La table du thé était décorée de roses jaunes et de bougies assorties.

• • •

La Rév. Soeur Ste-Berthe, R.N., surintendante des Infirmières de l'Hôpital de Miséricorde, est partie pour Chicago où elle suivra un cours d'été pour gardes-malades.

• • •

Mme James Pendergast recevait à un thé sous les auspices de la Ligue des Femmes Catholiques, samedi après-midi. Mme Arthur Hogg recevait les invitées avec elle. Ont tour à tour présidé au cours de l'après-midi: Mmes A. Massey, J. Fahey, V. T. Kennedy, H.H. Cottingham, E.T. Etsell et M.B. Manning.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Dit cet homme de l'Alberta en parlant des pilules DODD.

M. J.A. Rudneski souffrait d'un violent mal de dos et trouva du soulagement dans les Pilules Dodd

Heath, Alta. — 12 juin (spéciale) "Je suis fermier et j'ai été pris d'un violent mal de dos en faisant un travail très dur", écrit M. J.A Rudneski, qui habite ici. "J'ai dû garder le lit quelque temps. Puis je commençai à prendre des Pilules Dodd et depuis, j'en prends régulièrement, pendant les mois d'été, et ne souffre plus de douleurs d'aucune sorte. Je ne pourrais plus m'en passer, car, sans elles, impossible de travailler."

Vous ne pouvez vous faire une idée de toute la différence que font les Pilules Dodd pour la santé. Elles enrichissent le sang et ne sont préjudiciables à personne. Si vous songez que ces pilules ont été un remède domestique depuis près d'un demi-siècle, et que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants en ont éprouvé les bienfaits, vous serez vite convaincu de leur efficacité.

SAINT-BONIFACE

Les piliers du vieux Pont Provencher

Le vendredi 2 juin restera une date historique dans les annales fluviales de la rivière Rouge. En effet, ce jour-là, avec un bruit terrible, l'un des cinq piliers du vieux pont glissait à la rivière. La rivière étant haute, c'est à peine s'il laisse deviner sa présence, mais il existe toujours. Ce pilier à l'eau devient une vraie entrave à la petite navigation de la rivière Rouge et cependant personne ne semble s'en être aperçu. Sans doute que l'on attend qu'il arrive quelque fâcheux accident pour comprendre que le danger aurait dû être signalé. Mais comme pour la démolition de ces piliers ou la construction d'un mur de soutien près du pont Provencher, personne ne sait à qui ce devoir incombe et à qui appartient la rivière.

On sait que depuis longtemps demande avait été faite à Ottawa pour ces travaux, l'automne dernier par notre conseil et ce printemps par un groupe de citoyens, — mais la réponse est toujours la même. Le ministre de la Marine, disant que ce n'est pas de son ressort, renvoie la demande à son collègue des travaux publics qui la renvoie à celui des finances, puis aux autres ministres; et finalement le projet est renvoyé au gouvernement provincial qui, lui aussi, la passe à ses ministres, puis le renvoie à la commission du pont qui renvoie le projet au conseil d'où il est parti. Et les années se passent et rien ne se fait, et cependant Winnipeg est la troisième ville du Canada, et, il semble que le soin de la rivière Rouge devrait commander plus de considération que cela de la part d'Ottawa.

Mais un fait nouveau vient de se produire: c'est justement celui de ce pilier du vieux pont à l'eau et qui devient un réel danger. Qui va le signaler? Sans doute celui à qui appartient la rivière, ou celui qui, par autorité, en a soin. Alors, notre conseil, ou nos citoyens qui ont à coeur l'entretien et le bon goût de leur Cité sauront alors à qui s'adresser pour des demandes de travaux sur la rivière Rouge.

Citoyen.

PETITES NOTES

M. A.-J.-H. Dubuc est parti jeudi soir pour un court voyage d'affaires à Montréal et à New York.

• • •

Mlle Marie-Louise Gaumont, rue Aulneau est partie pour un voyage d'un mois à Saint-Hyacinthe.

• • •

M. Ernest Laliberté est revenu d'un bref voyage à Montréal et à Trois-Rivières.

• • •

Mme J. Arbez et son fils, Gérard, de Saint-Claude, ont été les invités de M. et Mme Robert Joberty la semaine dernière.

• • •

M. et Mme Frank Duhamel annoncent les fiançailles de leur fille, Germaine, avec M. Paul Moquin, fils de M. et Mme Jos Moquin, de Makwa, Sask. Le mariage aura lieu en juillet.

• • •

M. et Mme Ernest Trudeau et leur nièce, Mlle Laurette Cecyre, de Montréal, sont en visite chez leurs parents de Saint-Boniface: M. et Mme J.O. Brunet et M. et Mme Godias Brunet.

• • •

Un groupe d'élèves de Mlle Yvonne Thibault, donnait une charmante fête au domicile de Mlle Marie Boivin, rue Masson, mercredi dernier, à l'occasion du départ de leur professeur de chant pour Montréal. Un très joli cadeau fut offert. Etaient présents: Mlle Yvonne Thibault, Mmes Alice Williams, J. Boivin, E. Verrier, Miles Phyllis Bloor, Thérèse Deniset, Annette Prénovault, Estelle Dersko, Ida Phaneuf, Jacqueline Deniset, Gladys Forester, Yvonne Thorimbert, Alice Lafrance, Antoinette Lamy, Evelyn Boivin, A. Lavack et Marie Boivin, MM. Ernest Fellasier Lucien Daoust, Antoine Painchaud, George Giguère et Marcel Giguère.

M. Roméo Gareau, E.E.M. de l'Université Laval, Québec, était de passage à Saint-Boniface la semaine dernière, en route pour Saint-Léon.

• • •

M. Armand Landry, E.E.M. de l'Université Laval, Québec, passe les vacances d'été dans sa famille, à Saint-Adolphe.

• • •

Mme Alex. Tétreault, de Saint-Boniface, et Mme J. Bourgouin, de Transcona, sont parties pour un voyage de deux semaines à Calgary.

• • •

M. et Mme Camille Arsenault qui ont passé un mois à Saint-Boniface, les invités de M. E. Bourgouin, sont retournés au Lac du Bonnet.

• • •

M. et Mme Antonio Lafrenière sont partis pour leur villa d'été à Winnipeg Beach où ils passeront la belle saison.

POUR RIRE

Répliques...

Deux acteurs qui se détestaient cordialement jouaient, dans un drame en cinq actes, l'un le rôle de Napoléon, l'autre celui de Berthier.

Or, au deuxième acte, Berthier devait tendre à Napoléon une proclamation. Mais Napoléon était paresseux: il n'avait pas pris la peine d'en apprendre le texte par coeur, et chaque soir il se contentait de le lire.

A la septième représentation, l'empereur commença donc:

— Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats...

Tout à coup, il s'aperçut que Berthier lui avait froidement remis une feuille de papier blanc et il ne se souvenait plus du tout de ce qu'il devait dire à ses troupes... Soudain, se ressaisissant, il désigna Berthier, et s'écria:

— Soldats, voici Berthier! Je l'ai comblé de mes faveurs, je l'ai fait prince de Wagram, prince de Neuchâtel, maréchal de France... aujourd'hui, je lui décerne l'honneur suprême! Il parlera aux troupes au nom de l'empereur lui-même.

Puis tendant le papier à Berthier:

— Maréchal, lisez!

Berthier, qui était en train de s'amuser comme un petit fou, eut un choc.

Cependant, se ressaisissant à son tour, il s'inclina profondément devant l'empereur.

— Sire, répond-il humblement, je suis très heureux de l'honneur que vous me faites, mais, malheureusement, je ne suis qu'un soldat de fortune: je ne sais pas lire!

Et, d'un geste énergique et résigné, il rendit la proclamation à Napoléon stupéfait.

• • •

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 23 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.